

EXPERIENCE CONGOLAISE EN MATIERE DE  
LA MICROFINANCE

CAS DE LA COOPERATIVE DES PAYSANS  
DE KIRI (République Démocratique du Congo)  
COOPAK

Par Franklin MPOTO IYANGO  
(Economiste)

I. HISTORIQUE

I.1. Carte Postale du Territoire de KIRI (Rép.  
Démocr. du Congo)

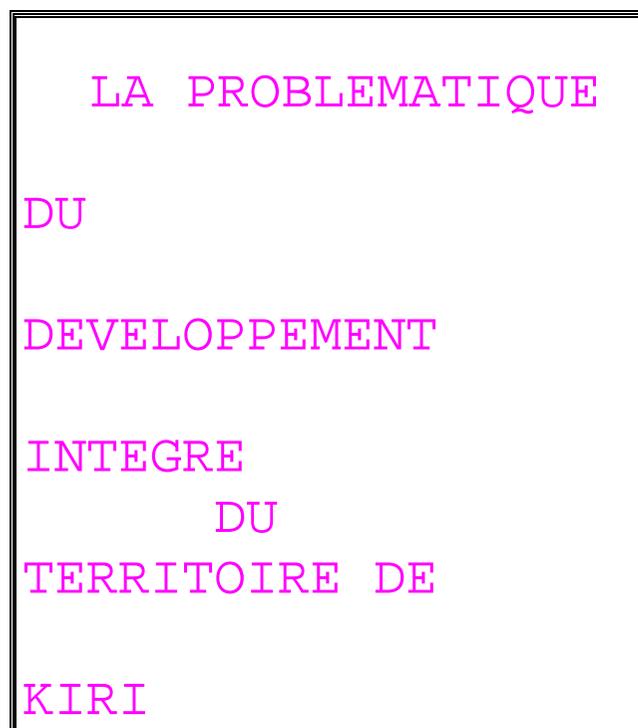
Cfr: Annexes des Actes du Colloque

I.2. Actes du Colloque sur la Problématique du  
Développement Intégré du Territoire de Kiri

Sous la direction de:

**Franklin MPOTO IYANGO**

*Consultant au*  
Bureau d'Expertise pour le  
Développement Rural Intégré  
(BEDRI- ONGD)



*Actes du Colloque tenu à KIRI du 6 au 8 juin 1997*

*Kinshasa 2001*

- Aux Paysans et Paysannes de KIRI,
  - A la nouvelle génération  
d'Intellectuels,
- Je dédie cet ouvrage.

### **AVANT - PROPOS**

Le Colloque tenu à KIRI, du 06 au 08 juin 1997 sur le thème : "**La Problématique du Développement Intégré du Territoire de KIRI**", constitue d'une part un cadeau au **Révérénd Père Frédéric BINANSANGO**, à l'occasion de son ordination sacerdotale du 03 mai 1997 à KIRI et d'autre part une campagne de conscientisation de la population de KIRI sur le défi du développement de leur entité.

Voilà le sens profond de ces assises telles qu'on retrouve aussi bien dans le mot de circonstance prononcé à cette occasion, dans les différents exposés des orateurs ainsi que dans les résolutions des participants.

Les diverses interpellations tant sur le plan socio-culturel et économique que sur le plan médico-sanitaire et juridique s'adressent non seulement aux originaires dudit territoire mais également au

## II

pouvoir public, aux investisseurs et à toutes les bonnes volontés pour mettre en valeur toutes les potentialités dont regorge cette contrée inexploitée. Concrètement dans l'esprit des participants au Colloque, il s'agit, de manière impérative, **de bannir tous les conflits coutumiers entre Secteurs ou Groupements, anti-valeurs qui inhibent tout processus de développement du Territoire de KIRI.**

Cela étant, il convient, dès maintenant, d'explorer, grâce à la nouvelle génération d'entrepreneurs, les voies et moyens d'encourager les initiatives locales dans les domaines agricoles, pêche et élevage ainsi que du négoce.

Ce Colloque a fait des propositions fort utiles à ce sujet, lesquelles devraient inspirer toute nouvelle initiative.

Les pouvoirs publics sont invités à s'impliquer d'avantage dans l'action à entreprendre, en balisant

le chemin à suivre et surtout en accompagnant les efforts entrepris dans le cadre de la prise en charge de la population.

## III

Nous félicitons vivement tous les participants au Colloque: les Autorités politico-administratives du territoire, les responsables des églises Catholiques, Protestantes et Kimbanguistes, les responsables de l'Hôpital Général de Référence de KIRI, les Préfets, les Directeurs et Enseignants des Ecoles, les élèves finalistes et préfinalistes des Instituts LOBOKO, LISANGA et BULI, les Commerçants et les paysans de KIRI ; et formulons le vœu de concrétiser l'idée de création d'une structure permanente de réflexion sur l'ensemble des problèmes évoqués dans le cadre dudit Colloque.

Aussi nous remercions plus particulièrement les Messieurs les Abbés André MONGO et Jean Paul LOKUTU, pour leur concours matériel, le Magistrat BOOTO BASAKALA pour son dévouement, tous les Orateurs pour leur participation active, Monsieur Sébastien MPOTO pour son matériel informatique mis à notre

disposition, Mesdames Marthe MPOTO BOMPENGO et MPOTO BANGILA pour leur encouragement.

#### IV

Ainsi donc, grâce à cette initiative, nous pouvons enfin espérer, transformer notre Territoire en grenier pour le District de Mai-Ndombe, la Province de BANDUNDU et le pays tout entier

**Franklin MPOTO IYANGO**  
**Consultant au BEDRI- ONGD.**

-1-

### **INTRODUCTION GENERALE**

#### **1. Objectifs du Colloque**

Ce Colloque est l'une des activités organisées à l'occasion de l'ordination sacerdotale du **Révérénd Père BINANSANGO** le 03 mai juin 1997.

Il avait pour **but de procéder à des échanges autour de l'urgente nécessité de développer le territoire de KIRI.**

Pour y parvenir, les **objectifs ci-après ont été assignés à ce Colloque, à savoir:**

- **Conscientiser les Kirois (habitants du territoire de Kiri) sur le développement intégré de leur entité;**
- **Dégager les voies et moyens pour le développement du territoire de KIRI;**

- **Donner des propositions concrètes d'activités capables de relancer les initiatives locales;**

-2-

## **2.Thème du Colloque et méthodes de travail**

Le thème principal du Colloque était " **La problématique du développement intégré du Territoire de KIRI**".

L'orientation générale des travaux a été donnée par le Président du Comité d'organisation du Colloque, **Monsieur Franklin MPOTO**, et par le Secrétaire du Comité d'organisation, **le Magistrat BOOTO BASAKALA**.

Les débats ont été organisés autour de trois sous-thèmes ci-après:

- Analyse de la situation socio-culturelle du Territoire de KIRI;
- Analyse de la situation socio-économique du territoire de KIRI;
- Analyse de la situation médico-sanitaire et juridique.

Pour des raisons de clarté de ce document, chaque sous-thème constitue une partie dont les exposés sont des chapitres.

Le sous-thème: Analyse socio-culturelle du Territoire de KIRI a été débattu en 5 exposés.

-3-

" La Carte postale du Territoire de KIRI" a été brossée par l'Abbé Curé André MONGO, suivie de l'exposé: "Le Rôle de l'église dans la promotion humaine" fait par le même Intervenant.

L'Inspecteur MPOLONGELI est intervenu sur " La Place de l'éducation scolaire dans le développement du Territoire de KIRI" ( texte indisponible).

Monsieur l'Abbé Jean Paul LOKUTU a exposé sur " Les capacités humaines: facteur stratégique du développement". Enfin le Préfet MPETI a clôturé les interventions par son exposé sur "La Culture Ekonda face au défi du développement".

Le Deuxième sous-thème: Analyse socio-économique a été débattu en 4 exposés.

Monsieur Franklin MPOTO est intervenu sur : " La Création des marchés hebdomadaires: stratégie de développement des échanges commerciaux dans le

Territoire de KIRI". Le deuxième Orateur, l'Ingénieur Damas BASUKI, a exposé sur " La promotion du travail agricole et vulgarisation des technologies appropriées dans l'agriculture, pêche et élevage à KIRI".

-4-

Trois intervenants: l'Abbé André MONGO, Le Magistrat BOOTO BASAKALA et Monsieur Franklin MPOTO, ont exposé respectivement sur les aspects théoriques, juridiques et économiques de la Création des ONGs à KIRI, problèmes et perspectives. Enfin Monsieur Justin ISAKI a clôturé ce sous-thème par son exposé sur " L'incidence des agences téléphoniques sur le développement du Territoire de KIRI".

Le dernier sous-thème: Analyse médico-sanitaire et juridique a été divisé en 4 exposés.

Le Premier exposé sur "La place de la Santé dans le développement intégral du Territoire de KIRI" a été fait par le Docteur BOTULI et Monsieur Roger MPUTU.

Le deuxième exposé sur " Le enjeux essentiels de l'installation du Tribunal de Paix à KIRI, a été fait par le Magistrat BOOTO BASAKALA.

Monsieur Robert MPOSO est intervenu sur "Les Conflits de pouvoirs coutumiers à KIRI" ( texte indisponible).

Enfin le Magistrat BOOTO BAKALA a clôturé la série d'exposé par "Le Transport et voies de Communication dans la perspective du développement du Territoire de KIRI".

-5-

Chaque exposé présenté par l'un des orateurs a suscité des questions qui ont donné lieu aux débats, souvent houleux. Après les débats, les participants se retrouvaient en commissions pour approfondir des questions spécifiques, relatives au sous-thème et pour formuler des recommandations.

En guise de conclusion, les résolutions et recommandations du Colloque sont reprises à la fin du document.

**PREMIERE PARTIE**  
**JOURNEE SOCIO - CULTURELLE**

**Chapitre I: ROLE DE L'EGLISE DANS LA  
PROMOTION HUMAINE**  
*( Abbé Curé André MONGO )*

Depuis la publication par le Pape Léon XII, de l'Encyclique: RERUM NOVARUM, en 1891, la question sociale est devenue une préoccupation constante dans l'église et par les Papes.

**1. Spécificité du Chrétien en rapport au  
développement de l'Homme.**

L'incarnation du Verbe montre la valorisation du monde matériel, et oriente notre attention vers une histoire où Dieu intervient, s'engage et sollicite notre liberté. La gloire de Dieu , c'est l'homme

vivant, l'homme debout, car le Seigneur est venu: " Pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance" Jean 10,10!

L'église a pour mission de proclamer le Royaume de Dieu, mais c'est un Royaume qui vient, et conçoit l'homme comme citoyen de deux mondes,

celui d'ici-bas, et celui de l'au-delà, au nom duquel celui d'ici-bas doit accepter de se laisser critiquer ou approuver.

**2. Le Modèle Chrétien**

Quel est ce modèle? Matthieu 6,33 répond: " cherchez d'abord le Royaume de Dieu et Sa Justice...". Le modèle que l'église propose à l'homme, c'est quelqu'un, c'est Jésus-Christ, c'est de combattre le fatalisme et la passivité pour devenir un homme nouveau, libre et responsable de sa destinée personnelle et collective.

Pour le Chrétien, le véritable développement est d'abord celui du cœur, avant de parvenir à "tout l'homme et tous les hommes".

Prenons à Kiri, nous rencontrons une population sans logements décents et dignes de ce nom, écrasée par le manque de nourriture, la maladie,

l'analphabétisme, le chômage et dominée par un pouvoir financier et politique avec des agents de l'ordre à leur solde, quel peut être alors le comportement de l'église?

Se conformer au statu quo? Collaborer ou s'opposer?

-8-

Selon la fatalité: la pauvreté et la souffrance tiennent à une malédiction divine; sont voulues par Dieu; en conséquence, s'ajoute la passivité; interdit de toucher aux structures d'inégalité, d'exploitation et d'oppression qui engendrent ces pauvretés et souffrances, car ce seraient provoquer les divinités et rejoindre la libération et l'achèvement du monde dans le Chrétien.

Car du fond de son cœur, chaque homme aspire au progrès, à l'amélioration des conditions de vie sanitaires, matérielles, culturelles et sociales.

Réussir, cela nécessite une transformation des structures économiques, sociales et mentales, alors on pourra faire aboutir et réussir l'aventure humaine en prolongeant l'œuvre créatrice et rédemptrice.

L'homme est à la fois l'auteur, le centre et le bi-ut de toute la vie économique-sociale dont la finalité

demeure le service de l'homme, l'épanouissement de tout l'homme et de tout homme.

Pour atteindre cet objectif, chaque homme cherche à savourer plus, pour pouvoir plus en vue d'être plus; c'est à dire vivre affranchi de la misère, trouvant plus sûrement sa substance, santé et emploi, hors de toute oppression, en participant d'avantage aux responsabilités.

-9-

## **2. Et l'église de la RDC?**

Au sein de la Conférence Episcopale du Congo fonctionnent, en rapport avec les activités promotrices de l'homme, deux commissions:

1° La Commission pour le développement, qui a pour but d'augmenter, par la réflexion et l'action, l'efficacité de la contribution de l'église aux efforts de promotion humaine.

Cette commission compte 4 services spécialisés:

- Caritas-Congo: vise l'entraide matérielle, morale et sociale;
- Bureau pour le Développement: soutient les initiatives de self help et assistance technique pour la réalisation des projets;

- Bureau d'œuvres médicales: s'occupe de l'intervention de l'église dans le domaine médical;
- Service de Planification familiale naturelle

2°La Commission pour l'Education chrétienne  
Elle élabore la doctrine, conçoit des directives, instructions et orientations en matière d'éducation chrétienne;

-10-

Le Bureau de la Coordination Nationale des Ecoles Conventionnées Catholiques est le service technique de la commission pour l'Education chrétienne.

Donc mettre les hommes debout, n'est-ce pas ce que fait le Chrétien? Voilà le but final de tout développement, de tout engagement temporel de l'église.

**Chapitre II : LES CAPACITES HUMAINES,  
FACTEURS STRATEGIQUES DU  
DEVELOPPEMENT  
( Abbé Jean Paul LOKUTU )**

Au départ, faisons remarquer que "le développement est une notion faussement familière. Tout le monde croit savoir ce qu'est le

développement, et la fréquence de l'emploi du terme comme la floraison récente des travaux qui lui sont consacrés continuent à créer cette sensation de connaissance qui évite de se poser des questions fondamentales".

En fait, le terme développement est utilisé pour désigner différents niveaux d'une réalité extrêmement complexe, niveau qu'il importe de

-11-

bien distinguer et que nous identifions respectivement par un nom approprié.

C'est ici qu'il conviendrait d'apprécier à juste titre, les valeurs, les capacités ( en terme économique ) de l'intervention humaine dans tout processus de développement.

D'un côté, la croissance économique a longtemps constitué le principal étalon de mesure du progrès accompli par l'humanité dans l'accès à plus de biens et services.

De l'autre côté, l'opinion a pris aussi l'habitude d'associer croissance économique et développement humain, comme si celui-ci découlait automatiquement du premier.

Enfin de compte, il nous sera un devoir de tirer des conséquences qui s'imposent.

## **Le progrès humain**

Ici, nous rejoignons le sens du concept développement qui désigne " l'amélioration des conditions de vie des hommes".

D'abord ce progrès humain est conçu en terme de revendication dans ce sens que tous les hommes, en général, et les Kirois en particulier, aspirent au

-12-

progrès humain. Il suffit d'évoquer la lutte mener dans tous les fronts pour vaincre la mort, la maladie, la faim, l'ignorance, l'oppression, l'inégalité, ... pour s'en convaincre.

S'inscrire dans une telle option exige de retenir des objectifs prioritaires tels que:

- la santé ( vivre plus )
- le bien être matériel ( avoir plus )
- la culture ( savoir plus )
- la liberté et la promotion sociale ( valoir plus )
- l'épanouissement de leur personnalité au sein de la communauté humaine ( être plus ).

L'idéal serait de viser un développement intégral c'est à dire qui touche tout homme et tout l'homme.

En d'autre terme, l'objectif constituerait l'aboutissement à un projet humanisé et harmonisé à partir des biens de départ.

Selon François Pérou, pour le réaliser, il faut obéir aux commandements qui gèrent l'humanité:

- nourrir les hommes;
- soigner les hommes;
- instruire les hommes;
- libérer les esclaves.

-13-

Ce faisant les inégalités sociales viendraient du fait que chacun est responsable de son progrès.

## **La croissance économique**

Nombre des spécialistes de développement s'accordent pour dire qu'aucun progrès humain ne se réaliserait sans un accroissement durable du produit par habitant, appelé soit développement tout court, soit " croissance économique", comme tout autre domaine, la croissance économique a aussi ses lois:

- l'amélioration des conditions de vie;
- la production des biens et services;

- la provision pour permettre l'approvisionnement;
- le solde est réservé pour la consommation

A tout bien considérer, l'homme est à la fois l'alpha et l'oméga du développement, c'est à dire doit être prometteur et bénéficiaire. Et pourtant une question fondamentale demeure: quel type d'homme-propulseur de ce développement?

-14-

A titre d'observation, on semble attribuer le retard en matière de développement à une insuffisance des capacités fondamentales faisant que les individus ne soient pas en mesure de parvenir à un niveau élémentaire d'accomplissement ou d'organisation de la vie. Le rapport du PNUD 1996 nous fait dire que cette pénurie est ressentie sous forme " des insuffisances combinées: sous-alimentation, malnutrition, précarité des conditions de logement, bas niveau d'éducation ou d'instruction, mauvaises conditions sanitaires, faible participation dans le système de production, attitudes de découragement face à la prise d'initiatives et faible participation aux mécanismes d'intégration sociale".

A l'issue de cette rencontre, nous lançons un appel vibrant et pressant pour que soit institué de façon permanente un cadre de réflexion qui éveille :

- le sens de responsabilité;
- l'esprit d'initiative et de créativité;
- le goût du risque;
- le sens de prévision.

-15-

Somme tout, il est impératif d'amorcer un processus de changement des mentalités.

-16-

Chapitre III: **LA CULTURE EKONDA FACE  
AU DEFI  
DU DEVELOPPEMENT**  
( **Préfet MPETI/ Institut Lisanga** )

Mesdames,  
Messieurs,  
Distingués Invités,  
Chers Elèves,  
Amis du Savoir,  
Auguste assemblée,

Le sujet que nous avons l'honneur d'exposer s'intitule " la culture Ekonda face au défi du développement ".

S'agissant, il s'avère indispensable de vous brosser les grandes lignes de notre exposé: D'abord pour introduire, nous tenterons de définir les deux concepts: culture et développement, ensuite nous essayerons de décrire la culture Ekonda à son état standard, et enfin nous allons tenter de démontrer comment la dite culture est en marche vers le développement, après quoi viendra la conclusion.

-17-

INTRODUCTION

**a) La Culture:**

S'il existe des termes qui revêtent une mosaïque des définitions, la culture en est un, car plusieurs auteurs et manuels attribuent à ce concept une définition selon sa conception.

En voici quelques unes:

Selon Edouard Herriot, " la culture est ce qui reste quand on a tout oublié".

A François Sagan de dire, " la culture est ce qui reste quand on ne sait rien faire".

Dans le petit Larousse encyclopédique, la culture est définie comme " un ensemble des connaissances acquises". Pour ne considérer que ces définitions, en ce qui nous concerne et partant, nous dirons que la culture, c'est les résidus constituant le magma socio-culturel après une formation, une information et une expérience quelconque.

C'est ainsi qu'un homme cultivé, sera exactement l'honnête homme, "un mondain et un bel esprit".

-18-

## **b) Le développement**

Dans son acceptation première et générale, le terme développement signifie " l'action de développer ou de se développer". Néanmoins il prend d'autres connotations dans divers domaines.

En photographie, on parle de développement d'un cliché. En mathématique, de développement d'une fonction analytique ou expression algébrique alors qu'en biologie, de développement des espèces.

De tout ce qui précède, dans le domaine socio-économique qui nous concerne ici, le développement est défini comme un souci

permanent qui anime une communauté donnée d'augmenter en les améliorent, les principales dimensions d'un ensemble économique et social.

C'est une croissance avec modification préalable des structures telles: les institutions, les mentalités, les attitudes, les relations sociales, la technicité, ...

-19-

Donc considéré sous cet angle, le développement est un idéal à atteindre pour tous.

En effet, la notion du développement appelle celle de civilisation et de modernisme.

## **LA CULTURE EKONDA STANDARDISEE**

Dans Zaïre-Culture, magazine d'informations culturelles et artistiques de juin 1990, p.3, on définit la culture comme "un ensemble des valeurs morales, spirituelles et traditionnelles devant régir une société, son, mode de vie et de pensée, bref son authenticité".

Sans controverse aucune, nous dirons que la culture Ekonda est unique à être telle et elle est une, car le peuple Ekonda atteste son mode de vie propre à lui.

L'art demeurant cependant l'expression matérielle de cette culture. Le peuple Ekonda organise différentes formes d'expression culturelle sur plusieurs plans:

-20-

### **le plan social:**

Le peuple Ekonda se remarque par un moyen spécial de communication, par l'usage d'une langue appropriée et originelle " **Le LOKONDA**" ayant une glossématique propre à elle, riche selon un nombre des vocables préalablement déterminés par la tradition. Le peuple Ekonda détient certaines règles sociales basées sur la coutume. C'est ainsi que les us et coutumes chez lui restent encore avec beaucoup plus de rigueur d'application.

On assiste cependant à une conservation de la tradition dans le système de parenté ( patriarcat),

dans les liens parentaux ( le mari a un petit frère considéré comme gendre et non comme beau-frère), dans le système et obligations de mariage, le peuple Ekonda reste socialement solidaire du fait qu'il fait sien le malheur d'un voisin et est toujours prêt à porter secours au sien.

### **Sur le plan moral:**

La courtoisie semble être de mise dans la société Ekonda dans le respect des coutumes et des normes, car les violences morales et physiques y

-21-

sont stigmatisées. La culture Ekonda oblige à tout moins âgé de dire " **LOSAKO**" la salutation solennelle à tout aîné, homme comme femme.

### **Sur le plan religieux:**

La coutume Ekonda reconnaît Dieu et lui attribue plusieurs appellations. A ce sujet, NKEMA BOBANGA MPUTU, dans son mémoire intitulé " les analogies phénoménologiques entre le chef traditionnel Ekonda et le Maître de justice des Essémiens dit: " Les Ekonda admettent l'existence d'un être suprême ou éternel auxquels ils attribuaient plusieurs noms: **Nzakomba Dieu,**

**Wangilonga Créateur"**. Chez le peuple Ekonda, la croyance en Dieu n'est pas un simple fait du modernisme, mais remonte au traditionalisme et à la coutume.

### **Sur le plan artisanal:**

L'art Ekonda tire son origine de sa tradition et de sa coutume. La confection des nasses, la sculpture et l'architecture revêtent encore un caractère indigène. La forge, la poterie, la construction des maisons en

-22-

pisé et tant d'autres activités artistiques sont l'expression culturelle de l'art Ekonda.

Dans le même ordre d'idée, la danse et la musique Ekonda sont aussi des expressions culturelles chez ce peuple vu les noms de ses danses: **Bobongo, Iyaya, Loyenge, Ekusa, Bendjalo, ...**

### **Sur le plan économique:**

Les activités économiques des Ekonda restent tirées de la tradition, la culture du sol, sa finalité et son mode d'exploitation, la pêche: ses moyens et ses instruments; l'élevage; restent l'héritage que le peuple Ekonda a reçu de ses aïeux..

Vu les conditions économiques très traditionnelles, la culture Ekonda obligerait à son peuple de se vêtir en loque, de se déplacer toujours à pieds, d'éclairer sa maison au moyen des copals.

### **Sur le plan littéraire:**

La littérature Ekonda est essentiellement orale et se compose de plusieurs genres oraux tels que l'épopée, la légende, le conte, le mythe et tant d'autres; les thèmes traités, les noms des

-23-

personnages et la langue utilisée, remontent du cadre socioculturel de son peuple.

Très embryonnaire qu'elle puisse être, la littérature traditionnelle orale Ekonda se caractérise aussi par quelques genres simples tels proverbes, les devinettes, les chants, les énigmes, ... véhiculant sa culture.

## **LA CULTURE EKONDA: UNE MARCHÉ VERS LE DEVELOPPEMENT**

Certes, la culture Ekonda toute entière n'est pas demeurée dans un état standard sur tous les plans.

Le fait que son peuple épie d'autres cultures avec lesquelles il est en contact, a affecté la culture Ekonda, lui permettant de sortir du carcan indigène et traditionnel pour s'ouvrir sur l'échiquier mondial. Cependant, il est à noter que non seulement la culture Ekonda qui fait l'homme et l'élève à une certaine classe, mais l'inverse c'est à dire l'homme, par ses contacts avec les autres, est capable de modifier la culture et la façonner.

Comme prédit, la culture Ekonda se trouve être corrompue essentiellement sur quelques aspects et non dans son intégralité. C'est donc cette corruption, cette influence subie et cette affectation

-24-

qui entraîne une symbiose des cultures chez le peuple Ekonda et qui lui permettait par ricochet de faire un pas au défi du développement.

Il est éventuellement vrai que tous ces aspects ou domaines que nous essayons d'épingler en les étayant, prouvent nonobstant une aliénation comme quiconque pourrait s'imaginer.

Toutefois, nous ne devons demeurer sans savoir que la culture africaine est une symbiose de deux cultures, dans l'affirmatif. S'il est vrai ainsi pour un continent, comment en serait-il autrement pour une simple ethnie?

Aussi cette aliénation constitue le moyen pour rehausser sa voix à l'appel du développement. C'est le seul moyen pouvant nous permettre de quitter l'archaïsme, le classique et caduque vers le modernisme, un modèle de vie nouveau.

Ainsi démontrons-nous tant que faire se peut comment la corruption de quelques aspects culturels Ekonda ait occasionné le transfert de la dite culture vers le développement, cet idéal universel.

-25-

### **Sur le plan social:**

Linguistiquement, le peuple Ekonda devient plurilingue du fait qu'il ne parle plus seulement **le LOKONDA, sa langue locale**, mais actuellement parle tant d'autres langues: **le français, l'allemand, l'anglais, le flamand, ... selon ses aptitudes.**

Ainsi lorsqu'il parle sa langue locale, le lokonda, c'est avec un accent et une tonalité d'emprunt, autant qu'il existe certains Ekonda incapables de s'exprimer dans sa langue maternelle.

Coutumièrement, les us et coutumes Ekonda sont corrompues par intrusion consciemment ou non de quelques facteurs externes.

La pratique culinaire, la gastronomie, le mariage, l'habillement ont largement évolué. Les civilisés Ekonda font abstraction des totems, des interdits.

### **Sur le plan religieux:**

La conception religieuse du peuple Ekonda contribue aussi à son développement par la reconnaissance majoritaire de Dieu. Cela est d'imitation occidentale gage incontestable du développement. Aussi le mariage quitte son état

-26-

coutumier pour prendre un cachet religieux et chrétien.

### **Sur le plan littéraire:**

La culture Ekonda qui autrefois fut véhiculée de bouche à oreille, trouve actuellement sa place dans le modernisme caractérisé par l'écrit. Les réalités du milieu Ekonda comme celles occidentales sont exprimées au moyen des techniques modernes où l'oral est remplacé par l'écrit.

## **CONCLUSION**

Comme d'aucuns pourraient le remarquer, le développement de la culture Ekonda est dans une étape plus embryonnaire.

Très peu sont des domaines culturels Ekonda qui se lèvent pour une marche vers le développement socioculturel.

En ramasser, tout le peuple Ekonda et plus particulièrement toute l'élite intellectuelle de la contrée est appelée pour la construction de cet édifice afin de sortir de ce carcan, de cette aliénation culturelle et de cette acculturation. La

-27-

contribution d'un chacun est de promouvoir et sauvegarder la culture Ekonda dans l'échiquier mondial et la soutenir dans sa marche vers le développement par les moyens et techniques appropriés, par des initiatives loyales et judicieuses, comme celle à laquelle nous associe **le BUREAU D'EXPERTISE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE, BEDRI-ONGD.**

La culture en tant que moteur du développement a besoin d'être soutenue tant au niveau du pouvoir

public que dans le cadre du mécénat privé, car l'homme ne vit pas seulement du pain mais aussi et surtout des choses de l'esprit, une nourriture intellectuelle saine.

-28-

## **DEUXIEME PARTIE**

### **JOURNEE SOCIO - ECONOMIQUE**

Chapitre I: **LA CREATION DES MARCHES  
HEBDOMADAIRES : UNE STRATEGIE  
DE DEVELOPPEMENT DES ECHANGES  
COMMERCIAUX DANS LE TERRITOIRE  
DE KIRI  
( Par franklin MPOTO IYANGO )**

## **Introduction**

Parmi les dures réalités du vécu quotidien à Kiri figurent la hausse des prix des produits de première nécessité dont les articles de magasin influencent tous les autres prix à Kiri.

La question essentielle de notre exposé est : pourquoi les biens et services sont-ils vendus très chers à Kiri que dans les autres centres tels que Inongo, Oshwe, nioki ou Bempumba?

Pour répondre à cette question, notre exposé s'articule autour de deux points, à savoir:

Aperçu sur les échanges commerciaux dans le territoire de Kiri;

-29-

Création des marchés hebdomadaires comme stratégie de développement des échanges commerciaux.

## **APERCU SUR LES ECHANGES COMMERCIAUX DANS LE TERRITOIRE DE KIRI**

Pour rappel, le territoire de Kiri compte 121.604 habitants repartis sur une superficie de 12.070 km<sup>2</sup>

avec une densité de 11 habitants /km<sup>2</sup>. Il est bordé au Nord-est par le territoire d'Ingende, au Nord-ouest par le territoire de Bikoro, à l'Est par le territoire de Monkoto, au Sud-ouest par le territoire d'Inongo et au Sud-est par le territoire d'Oshwe.

Malgré cette carte géophysique exceptionnelle, les échanges commerciaux y sont très concentrés sur un seul voisin, le territoire d'Inongo pour atteindre Kinshasa, comme si tout chemin ne menait pas à Kinshasa.

Cette concentration des échanges sur un seul axe Kiri-Kinshasa-via- Inongo a comme conséquence la création d'un cartel des commerçants et trafiquants, capables d'imposer leurs prix à un niveau exorbitant et de façon oligopolistique.

-30-

Parmi les causes endogènes à cette faiblesse des échanges, nous retenons: les freins culturels et l'économie du troc.

### **1° Les freins culturels**

Ils sont définis comme l'ensemble des pratiques, des us et coutumes de la tribu Ekonda, qui s'érige en obstacles au processus de développement en général et à l'éclosion des échanges commerciaux dans cette contrée, les plus saillants sont:

- **La segmentation du territoire en trois secteurs ayant des projets de développement distincts;**
- **L'adage "Ekonda nko wome omo" qui se traduit par "chez les Ekonda, on ne peut qu'avoir plusieurs leaders", caractéristique des sociétés acéphales, laisse libre court à la chasse à l'homme et aux intrigues pour le leadership.**

### **2° l'Economie du troc**

Elle est la pratique d'échange d'un bien contre un autre sans recours aux signes monétaires. Cet

-31-

échange consacre un marché des dupes où le plus fort souvent le commerçant impose sa loi au plus faible ( le paysan).

A titre d'exemple: un sac de cossette de manioc est échangé contre une machette et un poisson contre un hameçon !

### **II. La création des marchés hebdomadaires comme stratégie de développement des échanges commerciaux**

Pour baisser les prix dans le territoire de Kiri, il faudrait élargir les flux des échanges en l'ouvrant à tous ses voisins c'est à dire augmenter les centres d'approvisionnement.

Par création des marchés hebdomadaires, nous entendons la segmentation et l'organisation du territoire de Kiri en plusieurs marchés intégrés, se succédant chaque semaine sur des axes connus d'avance.

Ainsi cette création des marchés a pour objectif d'accroître la production locale, en réorganisant

-32-

le circuit de vente en vue d'améliorer le pouvoir d'achat des paysans et par ricochet être à mesure de faire face au coût des soins de santé, aux dépenses alimentaires, aux frais scolaires et à la construction ou entretien des logements décentes, bref faire face au défi de développement intégré.

Parmi les modalités pratiques à cette création, nous avons:

- la délimitation des axes commerciaux;

- la détermination des axes commerciaux;
- les mesures d'encadrement.

### **1° Délimitation des axes commerciaux:**

Pour ce territoire, nous retenons 5 axes commerciaux, correspondants à 5 pôles de développement: axes Kiri, Lutoy, Beronge, Penzwa et Nkundo.

Cette détermination doit correspondre à deux impératifs, à savoir:

- Deux marchés ne peuvent s'ouvrir le même jour sur un seul axe;
- Pour tous deux axes donnés, deux marchés ne peuvent s'ouvrir qu'en des villages situés aux extrémités;

-33-

## 2° Détermination des jours du marché:

De ce qui précède, nous proposons le calendrier suivant:

| Jour/axe | Axe KIRI | Axe LUTOY | Axe PENZWA | Axe BERONGE        | Axe NKUNDO        |
|----------|----------|-----------|------------|--------------------|-------------------|
| Lundi    | Molele   | Bapoma    | Mbunga     | Ireko              | Ifumba            |
| Mardi    | Ibongia  | Lokololi  | Momboyo    | Nkoto              | Lofombo           |
| Mercredi | Nkile    | Ipekwa    | Penzwa     | Epepe<br>Bokungola | Iyembe<br>Makanza |

|          |        |            |        |              |        |
|----------|--------|------------|--------|--------------|--------|
| Jeudi    | Ngali  | Ntikolemba | Ntweya | Bolongo-weti | Bokomu |
| Vendredi | Bobeke | Boole      | Mogero | Bokoli       | Bokala |
| Samedi   | Kiri   |            |        | Ikolo        |        |

L'approvisionnement régulier en produits pétroliers;

Quant aux comités de base, nous distinguons:

- **Le Comité de coordination des marchés:** chargé de mettre en place ce dispositif de création des marchés et de veiller à son bon fonctionnement;
- **Les Comités de gestion des marchés:** chargés de la gestion des activités hebdomadaires d'un marché sur un axe donné.

-34-

### **3° Mesures d'Encadrement**

Ce dispositif de création des marchés hebdomadaires exige la mise en place des structures d'accueil et des comités de base. Parmi les structures d'accueil, nous avons:

L'entretien des pistes de desserte agricole et le curage des rivières;

L'existence des matériels de transport ( camion et baleinières );

-35-

### **CONCLUSION**

Tout au long de cet exposé, nous sommes partis d'un constat amer d'une réalité quotidienne à Kiri: la hausse des prix. Nous nous sommes interrogés sur le pourquoi de ce fait. Ainsi venons de démontrer que le circuit commercial du territoire de Kiri est très étroit avec comme conséquence l'existence d'un cartel oligopolistique des commerçants imposant des prix excessifs.

Pour sortir de ce cercle vicieux, nous venons de proposer la diversification des centres d'approvisionnement en ouvrant le territoire à tous ses voisins. Pour y parvenir, nous recommandons la création des marchés hebdomadaires en segmentant l'espace commercial Kirois en 5 axes commerciaux. D'où chaque axe disposera d'un calendrier hebdomadaire rotatif d'un village à l'autre.

Cela a pour conséquence l'augmentation des échanges locaux et inter territoriaux, la valorisation de la production locale et l'amélioration du pouvoir d'achat des paysans grâce à la baisse des prix. Tout cela nécessite l'entretien des routes et pistes ainsi que

-36-

le curage des rivières et cours d'eau pour diminuer les coûts de transport.

-37-

C'est à ce prix que nous comptons libérer la population Kiroise du joug du cartel des commerçants.

Je dis et vous remercie.

**Chapitre II: LA PROMOTION DU TRAVAIL  
AGRICOLE ET VULGARISATION DES  
TECHNIQUES APPROPRIÉES DANS  
L'AGRICULTURE, PÊCHE ET ÉLEVAGE A  
KIRI  
( Ingénieur Damas BASUKI)**

Depuis plusieurs années, l'agriculture est proclamée "priorité des priorités". Des nombreuses critiques et suggestions sont faites à chacun de nous sans redresser cette situation. Cet idéal de promouvoir la dignité du travail agricole et de vulgariser les technologies appropriées dans l'agriculture, pêche et

élevage devraient rejoindre à notre avis trois axes suivants:

- les valeurs humaines du travail et spécialement du travail agricole grâce auquel l'homme, de manière si éloquente "soumet" la terre reçue comme don de Dieu et affermit sa domination sur les réalités actuelles de la vie;
- Les exigences de la vie moderne qui font que l'homme d'aujourd'hui côtoie des habitudes venues d'autres peuples;
- L'idéal évangélique qui fait que le christianisme et les recherches scientifiques nous ont apporté des éléments

- susceptibles de perfectionner et de parachever nos traditions.

**LA PROMOTION DU TRAVAIL AGRICOLE**

**1° Constat**

La pénurie des denrées alimentaires que traverse notre pays en général et surtout le territoire de Kiri en particulier, a pour cause l'abandon de la terre.

Nombreux sont, en effet, les jeunes qui ignorent les opportunités qu'offre l'agriculture. Souvent le "modernisme" est l'explication à cette habitude. La

promotion de la dignité du travail agricole dans le territoire de Kiri apparaît aujourd'hui comme une esquisse qui, en fait, n'influence guère le comportement des jeunes.

## **2° Les différentes responsabilités pour la promotion du travail agricole**

Les parents sont les premiers responsables de l'éducation, de l'instruction et de l'alimentation de leurs enfants. Ils leur d'inculquer l'amour du travail agricole dès leur bas âge. Ces enseignements de la vie

-40-

agricole favorisent l'épanouissement et l'attrait vers ces travaux.

L'État et l'école sont respectivement le deuxième et le troisième responsable complétant les notions de survie reçues par les enfants en famille.

L'agriculture doit être également le souci constant de tout l'environnement; les vulgarisateurs, les animateurs dans les paroisses, les responsables des communautés, les voisins ainsi que les amis de la famille, ...

## **3° Qu'est - ce que le travail agricole?**

En général, un travail agricole est un ensemble des activités manuelles ou intellectuelles exercées pour parvenir à un résultat utile et déterminé.

Le travail agricole n'échappe pas à cette définition, il y a une certaine dignité supérieure grâce à lui l'homme, de manière si éloquente " soumet" la terre et affermit cette domination sur les réalités de la vie. Le travail agricole est l'ensemble des activités permettant de transformer le milieu naturel pour la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme. ( culture et élevage ).

-41-

## **4° Les potentialités du territoire de Kiri:**

Du climat et sol: le type de climat caractérise le type du sol, le territoire de Kiri présente des sols ferrallitiques riches en fer et en alumine et, à fertilité fugace.

Ces sols sont argilo-sabloneux, prêts à des différentes cultures vivrières ( manioc, maïs, bananier, arachide, igname, patate douce, canne à sucre, riz, haricot, légumes, caféier robusta, palmier et cacaoyer).

De la végétation: le territoire de Kiri a un potentiel forestier important qui, dans la mesure du possible constitue sa principale source des richesses connues.

De la population: par rapport à sa superficie de 12.070 km<sup>2</sup>, recouverte par une forêt équatoriale, la densité est faible; d'où il y a suffisamment des terres cultivables.

De ce qui précède, il est temps de promouvoir le travail agricole en adoptant un système économique de libre production et des prix, à cet effet, il faut:

-42-

- déterminer des biens et services devant être produits;
- offrir en quantité suffisante des produits qui font l'objet d'une demande locale, nationale et internationale;
- procéder au rationnement de la production, la répartir à temps pour faire correspondre le besoin jusqu'à la prochaine récolte;

## **LA PECHE**

La pêche englobe toutes les activités relatives à l'aménagement des eaux et à leur exploitation en vue de produire les poissons dont la population a besoin pour son alimentation car le poisson contient 50 à 60 % de protéine par rapport à la viande de bœuf (25% ). La pêche à Kiri est encore au stade traditionnel avec recours aux matériels rudimentaires tels que: la pirogue, digues, paniers, nasses, quelques fois des filets, hameçons.

Durant la saison sèche où il y a abondance des poissons, le système d'approvisionnement durant toute l'année est le stockage de poissons fumés ou salés.

Pour bien fumer le poisson, il faudra utiliser la poudre du café pour une bonne conservation.

-43-

Dans cette contrée, la pisciculture n'est pas développée.

## **Vulgarisation des technologies appropriées dans l'agriculture, pêche et élevage**

### **1° L'AGRICULTURE :**

Nos ancêtres pratiquaient l'agriculture parce qu'ils connaissaient la valeur du travail agricole. Ainsi les techniques culturales utilisées sont la rotation et

l'assolement des cultures; le défrichage et l'incinération étaient effectuées en toute saison sauf le mois le plus pluvieux. Outre ces techniques, l'agriculture itinéraire pratiquait le feu de brousse, le semis, l'entretien et la protection des cultures.

Ainsi l'établissement des normes de travail est la base même de l'amélioration du travail du paysan. Ces normes dépendent des régions, des opérations culturales, des types de matériels, des individus, de la saison, de la nature du sol. Grâce à ces normes, on peut élaborer des calendriers agricoles.

Toutefois, l'agriculture intensive prévoit les techniques culturales suivant les travaux préparatoires, culturels ou soit de récolte.

-44-

Comme le but de tout travail agricole est la rentabilité économique, il faut alors considérer certains facteurs propices au développement de l'agriculture, tels que: la diversité des climats, la disponibilité en terres cultivables, le transport, la communication.

## **2° L'ELEVAGE:**

L'exploitation des animaux est aussi vieille que l'humanité, car les premiers hommes ont pratiqué l'élevage selon la bible. Aussi, l'élevage présente sur

le plan social un grand avantage, car la viande est riche en protéine.

Pour le paysan, l'élevage est synonyme de richesses et très souvent, aucun programme n'est conçu; les animaux sont abandonnés sans soins, à la nature de les entretenir.

Pour pallier à cette carence, il faut une exploitation raisonnée en recourant aux techniques appropriées pour l'élevage. Dans le territoire de Kiri, l'élevage est sédentaire caractérisé par des pâturages propres aux animaux. Toutefois, il est impérieux d'introduire la pratique des soins vétérinaires, la castration, l'écorçage, ...

-45-

Concernant l'élevage des porcs, on peut les élever en stabulation, en liberté ou en semi-liberté avec une nourriture qui peut être libre, à volonté soit rationnée. Pour sa reproduction, la truie est mise au mâle à l'âge de 8 mois avec une période de sevrage en moyenne 114 jours.

Cet élevage a comme avantage de donner lieu à 2 à 3 nichées par an avec plusieurs petits et n'exigent pas beaucoup de soins. Toutefois le porc est concurrent de l'homme pour la nourriture et très sale.

Quant à l'élevage de volaille, jusqu'alors les paysans élèvent des races locales au lieu des races améliorées.

-46-

## CONCLUSION

Nous voilà au terme de notre exposé à partir duquel nous avons parlé de la promotion du travail agricole et la vulgarisation des techniques appropriées dans l'agriculture, pêche et élevage à Kiri .

Nous avons mis en exergue un constat, établi les différentes responsabilités et avons démontré l'importance du travail agricole et le système

économico-social pour l'homme de Kiri d'après les potentialités de cette contrée.

Parlant de la vulgarisation, nous avons décelé certaines techniques nouvelles dans l'agriculture par rapport au système de mobilité de l'agriculture itinérante de nos aïeux. D'où la nécessité de relancer les cultures vivrières tout en tenant compte des normes de travail, du système de libre de libre production et des prix, du calendrier agricole.

Le système des associations, des mutuelles agricoles, des projets à long terme et la pratique de ristourne dans le domaine agricole sont autant des solutions proposées au problème posé par l'économie domestique d'autosuffisance.

-47-

Dans la pêche, celle continentale ou de substance devrait à notre avis être opérationnelle durant toute l'année, si les possibilités les permettent.

Dans l'élevage, vu l'importance de la viande, tout parent responsable, doit faire l'élevage, surtout de volaille.

Somme tout notre sujet n'a pas la prétention de cerner tous les problèmes liés au travail agricole et à la vulgarisation des techniques d'exploitation de façon

profonde car le temps et les moyens matériels ne l'ont pas permis. Notre souhait est que ce colloque soit l'objet d'une large diffusion auprès des absents.

Je dis et vous remercie!

-48-

**Chapitre III: L'INCIDENCE DES AGENCES  
TELEPHONQUES SUR LE  
DEVELOPPEMENT DE KIRI  
( Justin ISAKI Y'AMBA )**

**1. Bref aperçu historique des télécommunications**

En tant qu'être doué d'un langage ou d'une langue, l'homme, être social a toujours cherché à

communiquer avec ses pairs grâce à des systèmes des signes pour former et se former, pour informer et s'informer, pour la communication réciproque des valeurs.

Mais, plus son interlocuteur s'éloigne, plus la communication devient difficile. Pourtant l'on a besoin d'écouter les cloches qui tintent de l'autre côté de la montagne.

Aussi, l'homme s'est-il adonné aux recherches pour établir la communication à distance et même la communication instantanée qui nous intéresse ici.

En ce qui concerne cette transmission instantanée à distance de la parole ou du langage humain, l'homme en Afrique et plus particulièrement dans notre milieu a essayé de résoudre le problème de la

-49-

communication en créant des moyens de communication tels que le tam-tam, le lokole, etc.

Même dans les sociétés occidentales, les préoccupations d'établir la communication à distance existaient étant donné que le manque d'information est un facteur du sous-développement. Nous connaissons des Savants comme Graham Bell, le physicien américain qui est l'un des inventeurs du

téléphone en 1876, ainsi que le physicien allemand Hertz qui a découvert les ondes dites hertziennes à l'origine de l'invention de T.S.F. par le physicien italien Marconi.

Dans notre pays, les services des télécommunications ont fonctionné vers les années 1930-1933 au moyen des câbles souterrains ou soutenus par des poteaux. Après quoi se sont ensuite installés les services T.S.F. Le service de T.S.F. dans le territoire de Kiri a été installé le 5 octobre 1953 au sein des P.T.T. Le trafic du territoire était concentré au chef -lieu de District qui à son tour le transmettait à Kinshasa. La transmission des messages se faisait exclusivement en morse. Il n'avait donc pas de communication par phonie entre correspondant.

-50-

En 1985, notre territoire perdu la communication télégraphique par P.T.T. A partir de cette année, seules les paroisses catholiques pouvaient communiquer par leurs phonies avec les autres milieux et ces phonies n'étaient pas accessibles à tout le monde; seules les nouvelles nécrologiques et des maladies graves pouvaient filtrer.

Nous ne pouvons ignorer aussi la phonie OKAPI de l'État et celle de la Gendarmerie qui ont fonctionné après les phonies des P.T.T. mais elles ont été aussi caractérisées par la restriction en matière d'information.

Au mois de juin 1995, notre territoire a eu la joie d'accueillir pour la première fois une phonie commerciale, il s'agit de la phonie **AMBA-NZAKO, suivie en décembre de celle de KITTY INTERNATIONAL, sans oublier après les phonies WEA, LA BOUFFE, SINAI, etc.** Nous sommes donc entrés à l'heure des phonies commerciales, plus libérales. C'est donc un grand changement.

**Quelles informations véhicule la phonie qui puissent entraîner le développement?**

-51-

La phonie par ceux qui parlent, véhicule des informations économiques, politiques, sociales, culturelles, etc. Ces informations ne peuvent contribuer au développement du milieu qu'à partir du moment où elles provoquent des changements qualitatifs qui se déroulent en brisant certains équilibres ayant prévalu jusqu'alors dans la société, avec l'introduction de nouvelles valeurs, de nouveaux

statuts, de nouveaux comportements et rôles déterminant un nouvel ordre.

Cela veut dire que les messages et les informations entre agences des différents réseaux doivent permettre d'importer dans notre milieu de phénomène nouveau de grande qualité et en grande quantité. Il ne s'agit donc pas des mauvais systèmes, des mauvaises mœurs.

### **Quelles sont les répercussions de l'installation des Agences téléphoniques sur le développement?**

Nous voulons parler ici des Agences et leur incidence dans le développement de Kiri. Les phonies à caractère commercial ont pour objectif de produire des services pour la population et de faire aussi des bénéfices pour elles-mêmes.

-52-

Comment se fait le trafic pour atteindre ces objectifs? Pour mettre en contact les gens de Kiri et leurs correspondants d'Inongo, de Nioki, de Kinshasa ou ailleurs, on procède par les avis d'appel, des messages et des communications. Une autre activité de grande importance est les transferts des fonds.

Les messages phoniques, les communications entre les correspondants permettent l'échange d'actualités

sur le plan économique, politique, socioculturel et entraînent par conséquent le désenclavement de notre territoire.

Sur le plan économique, nous constatons que le milieu de Kiri est à la pointe de l'actualité en ce qui concerne le taux de change de la monnaie qui ne cesse de se déprécier.

Cela a permis aux commerçants d'ajuster les prix de leurs articles face aux vellétés inflationnistes et d'éviter ainsi la banque route. Les commerçants de l'intérieur de Kiri qui n'ont pas accès à la phonie connaissent ces problèmes par manque d'informations. Chaque fois qu'ils arrivent à Kinshasa, ils sont surpris par la hausse des prix des marchandises pour les revendre à Kinshasa mais amènent de l'argent liquide sont les plus exposés.

-53-

Le commerçant ou toute autre personne qui dépose ses fonds dans une agence à Kiri est sûre que son correspondant retirera en toute sécurité et plus rapidement pour exécuter les commandes ou la réquisition au bon moment.

Dans le sens inverse, les Kinois envoient des fonds pour l'achat des produits de pêche, de chasse ou d'agriculture soit de cueillette comme de fumbwa.

Cela permet une grande circulation monétaire favorisant ainsi l'accroissement de la production locale.

Pour que le trafic de transfert des fonds soit efficace, il faudra qu'il soit accompagné d'un trafic par voies fluviales et aérienne. Ces deux moyens permettront de transporter des produits ainsi achetés.

Nous avons toujours constaté des nombreux dépôts des fonds aux agences de Kiri pour l'achat des marchandises à Kinshasa lorsqu'une embarcation s'apprête à quitter Kinshasa pour Kiri, et vice versa dans nos agences de Kinshasa.

Ainsi nous lançons un appel pressant à nos frères originaires de Kiri résidant à Kinshasa d'user de leur influence afin qu'ils créent des agences d'exploitation aérienne pour desservir en priorité l'escale de Kiri. Nous leur demandons aussi d'user de leur influence

-54-

pour que le trafic du bateau courrier de l'ONATRA reprenne pour desservir notre milieu.

Nous ne pouvons passer sous silence le fait que grâce à l'installation des agences téléphoniques à Kiri, de nombreuses familles de notre territoire soient aidées financièrement et en toute rapidité par leurs enfants, leurs membres de famille résidant à Kinshasa grâce au mécanisme de transfert des fonds par phonie.

Par ailleurs, même sans grande ampleur, l'installation des agences téléphoniques à Kiri a permis d'embaucher certains agents réduisant ainsi le chômage.

Sur le plan politique, social et culturel, nous ne pouvons que nous réjouir de la rapidité et la fréquence avec laquelle grâce à nos phonies, nous avons vu des événements de Kinshasa et d'autres milieux. Et comme la radio nationale n'est plus captée dans notre milieu, ce sont les phonies qui nous donnent les informations les plus sérieuses comme les plus banales de la capitale et d'autres milieux auxquels nous sommes reliés.

Enfin, je ne prétends pas avoir épuisé tout sur l'apport des agences téléphoniques sur le développement de notre milieu. Je crois tout même avoir relevé quelques

-55-

grandes lignes qui permettront d'entrer en profondeur dans le débat qui va s'ouvrir tout à l'heure.

Voilà, mesdames, mesdemoiselles, messieurs, distingués invités mon humble contribution à ce colloque.

Je vous remercie!

On appelle organisation non gouvernementale, ONG en sigle, une organisation volontaire de développement, OVD en sigle, c'est à dire une association sans but lucratif, ASBL, avec une structuration à terme confirmée par un acte juridique et de fait, dont l'objectif est de se mettre au service de la collectivité comme interface sociale dans le but de lui assurer un appui financier, matériel, technique et moral visant à son auto-épanouissement.

De ce qui précède, tout part d'une idée échangée à plusieurs, autours de difficultés de vie formulée en problèmes à résoudre. L'idée rassemble un groupe des personnes intéressées, qui se cherche des solutions appropriées: objectifs fixes, des moyens disponibles et des responsables qui animent cette organisation.

-56-

**Chapitre III: DE LA CREATION DES ONGs:  
PROBLEMATIQUES ET  
PERSPECTIVES**

**Par: - Abbé André MONGO  
- Franklin MPOTO  
- BOOTO BASAKALA**

**Introduction:**

-57-

**1° Création officielle d'une Association**

Le étapes à suivre sont:

- établissement des statuts et règlement d'ordre intérieur conformément à la législation locale des asbl. Ces statuts comprendront: le but assigné, la qualité des membres, les structures, le mandat des

responsables, les ressources et la procédure de liquidation.

- Rédaction du procès verbal de l'assemblée constitutive qui a décidé la création officielle de l'association;
- Rédaction de la liste des membres du Conseil d'administration;
- Envoie de la lettre officielle au ministre de l'intérieur avec copie au gouverneur;
- L'ensemble de ce dossier devra être amené au gouverneur en retour, on remettra un récépissé provisoire pour exercer les activités en toute sécurité;.

## **2° Les Membres**

Les résultats positifs d'une association provoquent des nombreuses demandes d'entrée: toute nouvelle

-58-

candidature devrait être appuyée par deux membres et c'est l'assemblée générale qui accepte les nouvelles candidatures.

Tout membre a le devoir de respecter les règles de l'association, participer aux travaux collectifs, faire connaître leurs points de vue, payer la cotisation mensuelle.

Tout le membre a le droit de s'exprimer librement, de bénéficier de tous les avantages accordés aux membres, de participer au vote.

Organisation et administration de la gestion des membres à l'aide des documents comme formulaire de demande d'adhésion, la carte de membre, le registre des membres.

## **3° Fonctionnement statutaire de l'association**

L'organisation statutaire et le bon fonctionnement des organes de l'association sont très importants, car à mesure que l'association grandit, l'organisation doit se perfectionner pour faire face aux nombreux problèmes qui ne peuvent manquer de surgir.

L'assemblée générale est l'organe de l'élaboration de la politique, du programme d'activité et de la prise de

-59-

toutes les décisions financières ou autres. Elle doit être un lieu d'information, de formation, de discussion et de décisions. Il faut un équilibre entre la participation de tous et les décisions concentrées entre les mains des responsables.

En cas de conflit, l'assemblée décide.

Le Comité Exécutif est l'organe le plus actif, de lui dépend l'organisation et la gestion efficace des activités et des moyens. Il comprend le président et son vice, la trésorerie, le secrétaire et les responsables des activités spécifiques.

Le Président est l'animateur discret qui laisse chacun s'exprimer, doit être un homme ou une femme acceptée de tous, arbitre en cas de conflit.

Le Vice-président remplace le titulaire empêché et a souvent la responsabilité d'un secteur spécifique.

Le Trésorier enregistre les mouvements de la caisse et cette comptabilité doit être connue de tous.

Le Secrétaire rédige les correspondances, convoque les réunions, tient les documents de travail et différents procès verbaux. Il reçoit les visiteurs et classe le courrier.

-60-

#### **4° La gestion du personnel**

Le Comité installé doit exercer ses activités en recrutant s'il le faut du personnel parmi les membres, signer les divers contrats, former et évaluer. Il doit éviter les pressions familiales et veiller au respect des statuts et du règlement d'ordre intérieur.

#### **5° Domaine d'intervention**

Le domaine d'intervention est aussi varié que la vie socio-économique. Ainsi selon sa nature juridique, l'ONG peut être une association, un comité de développement, une coopérative, un comité de santé ou un syndicat et intervenir dans les domaines ci-après:

**Agriculture, alphabétisation, artisanat et technologies appropriées, assistance sociale, développement communautaire, droit de l'enfant, droit de l'homme, éducation, eau et assainissement, éducation civique, élevage, environnement, habitat, épargne et crédit, études et recherche, information et publicité, nutrition, pêche, planification familiale, promotion de la femme, routes, santé, tourisme, transformation agricole, transport et communication, etc.**

-61-

#### **CONCLUSION**

De ce qui précède, le territoire de Kiri est encore vierge en matière d'ONG, alors que le développement intégré aujourd'hui passe par la création d'ONGs viables.

Que ce colloque favorise l'éclosion et  
l'épanouissement d'initiatives locales de  
développement!  
Merci.

## **DEVELOPPEMENT INTEGRE DU TERRITOIRE DE KIRI ( Par Mr ROGER MPUTU )**

### **Introduction**

Préférez-vous être malade ou en bonne santé? Certainement vous préférez être en bonne santé. Cette bonne santé vous permet de mener une vie heureuse et de travailler pour le bien-être de votre famille et de toute la communauté. Que pouvez-vous faire pour entretenir cette bonne santé? Voue faites parfois des voyages dans une baleinière, êtes-vous content de voyager dans une baleinière en mauvais état? Que pensez-vous d'un commandant qui n'entretient pas sa baleinière?

Vous pensez sans doute qu'il n'est pas digne de confiance.

-62-

### **TROISIEME PARTIE:**

#### **JOURNEE MEDICO-SANITAIRE ET JURIDIQUE**

#### **Chapitre I: LA PLACE DE LA SANTE DANS LE**

-63-

Mais alors, que pensez-vous d'une personne qui n'entretient pas son corps, sa maison, sa parcelle, sa santé?

Que faut-il faire pour entretenir sa santé?

Il est évident que la santé de la population en général mériterait d'être entretenue et améliorée.

Les maladies sont nombreuses, la mortalité est élevée surtout chez les enfants de moins de 5 ans. Les conditions de vie sont souvent défavorables à la santé. Comment changer cette situation? Comment aider la population à améliorer elle-même ses conditions de vie? C'est à partir de cet avant-propos que nous allons développer notre exposé.

### **Définition de la santé**

La santé est la bonne qualité de vie qui maintient, rétablit la croissance de la population. Comment peut-on connaître quelqu'un qui est en bonne santé? On peut le connaître par son état de bien-être. Cet état lui permet d'avoir une vie normale et satisfaisante, de faire un bon travail et contribuer au bien-être de la communauté.

-64-

Dans l'ensemble, il faut un service médical intégré, comprenant les trois aspects suivants: préventif, curatif et promotionnel.

### **Aspect Préventif**

Mieux vaut prévenir que guérir, dit-on, il consiste à la protection individuelle ou collective contre certaines maladies épidémiques, carencielles, par le moyen de vaccination et éducation nutritionnelle, CPN, CPS.

Il est aussi à noter que la médecine préventive diminue le taux de mortalité infantile et maternelle.

### **Aspect Curatif**

Dans la pratique actuelle, le service médical apporte une grande attention aux activités curatives. Nous donnons les soins aux malades qui viennent en consultation. Mais tous les soins que nous donnons aux malades n'améliorent pas leur santé. Ainsi, la médecine curative seule est insuffisante car elle seule ne réalise qu'une amélioration partielle et superficielle de la santé du groupe et surtout qu'elle coûte chère aux malades.

-65-

### **Aspect Promotionnel**

Cet aspect comprend l'amélioration des conditions du bien-être des personnes et de la communauté, le changement des mauvaises habitudes. C'est à ce niveau que nous essayons d'éduquer les gens à se

développer, c'est pourquoi nos infirmiers des centres de santé ont installé dans tous les villages un comité de santé et de développement.

Une fois par semaine, l'infirmier passe d'un village à l'autre pour la conscientisation.

Nous sommes tous Chrétiens ou Musulmans, la Bible ou le Coran nous enseigne que Dieu a créé le monde sans défaut et a vu que tout cela était bon, mais l'homme par sa part de responsabilité a manqué d'hygiène et a rendu le monde plein des maladies. Par ignorance, nous pensons souvent que si quelqu'un est malade, il est ensorcelé par ses ennemis ou il y a un jeteur de mauvais sort, c'est pourquoi la personne doit faire des prières ancestrales, se lier de ficelles, des fétiches pour se protéger contre les maladies ou mauvais esprit.

-66-

**Chapitre II: LE ENJEUX ESSENTIELS DE  
L'INSTALLATION DU  
TRIBUNAL  
DE PAIX A KIRI  
( Par Magistrat BOOTO  
BASAKALA)**

Monsieur l'Administrateur du Territoire,  
Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,  
Les Conférenciers,

Notre thème du jour a pour titre :" **Les enjeux essentiels de l'installation du tribunal de paix à Kiri**". Il est question ici de voir ce que nous aurons à gagner ou à perdre si l'on installe de façon permanente un tribunal de paix à Kiri.

Le plan de notre exposé se présente de la manière suivante, d'abord dans une première partie, nous ferons un aperçu général sur les notions de procédure judiciaire. Il sera question d'éclairer la lanterne sur la démarcation entre l'office du parquet et le tribunal; bien entendu, nous analyserons dans ce cadre le rôle de l'O.P.J. de la police, celui du tribunal du territoire

-67-

ou de police et enfin la compétence territoriale ou matérielle du tribunal de paix.

Dans une deuxième partie, nous analyserons la nécessité ou encore mieux les avantages que procure l'installation du tribunal de paix à Kiri.

## **Problématique**

Le problème de la protection des droits et libertés des citoyens est le cœur du développement de toutes les nations. Toute personne qui commet une infraction, même en cas de flagrance bénéficie d'une présomption d'innocence, jusqu'à ce qu'il soit condamné par un tribunal compétent, à l'issue d'un jugement définitif.

D'aucuns n'ignorent que le problème de protection des droits et libertés des citoyens laisse encore à désirer dans notre territoire.

Certes, dans ce cadre, tout jugement, il y a d'un côté la police, qui représente le parquet dans la recherche des infractions et de l'autre un tribunal de police pour dire le droit suivant les infractions relevant de sa compétence. Mais malgré ce la , et au contraire les gens se plaignent des arrestations et détentions

-68-

illégalles, des mal jugés et des jugements qui traînent à longueur.

A cela s'ajoute, le fait que la majorité de la population Kiroise, demeure encore sous l'ombre de l'ignorance des notions essentielles et élémentaires de procédure judiciaire.

Peu sont ceux qui connaissent la différence entre le parquet et le tribunal. A fortiori les mécanismes de déclenchement d'une action pénale ou civile.

Ignorance qui leur pousse à se confier plus à la police au mépris du tribunal du territoire qui existe ici, pourtant la police ne prononce aucun jugement. S'agissant du tribunal du territoire, je dois vous avouer que ce type de tribunal est devenu anachronique à ce jour, pour des raisons qui vont être évoquées tout à l'heure, leur remplacement par les tribunaux de paix préoccupe au plus au point les autorités judiciaires du pays. A telle enseigne qu'il existe déjà un programme d'implantation des tribunaux de paix sur toute l'étendue de la république qui d'ailleurs touche à sa fin.

Mais curieusement, alors que plus près de nous, à INONGO, KUTU, BOLOBO, il existe déjà les tribunaux de paix, et voir même les parquets secondaires, mais à Kiri, son installation traîne encore.

-69-

## **PREMIERE PARTIE**

Lorsqu'on analyse la structure judiciaire du pays, l'on observe trois branches, à savoir: les cours et tribunaux; les parquets et le barreau.

Les cours et tribunaux ( cour suprême de justice, les cours d'appel, les tribunaux de grande instance et les tribunaux de paix ), ont pour mission de dire le droit: de prononcer les jugements et condamner les prévenus.

Les parquets sont les garants de la loi et les règlements, recherchent les infractions et instruisent les dossiers pour saisir les cours et tribunaux. Les juges du parquet ont à leur disposition les O.P.J. de la police, et autres. Ceux-ci sont utilisés comme les chiens de chasse par le parquet.

#### **Les O.P.J. de la police ont pour rôle de :**

- aider le parquet dans la recherche des infractions et de transférer les dossiers ( P.V.) au parquet pour saisir les tribunaux. Mais on peut contourner cette procédure par la citation directe.
- Opérer l'arrestation légale c'est à dire les gardes à vue pour une durée de 48 heures, si seulement il y a présomption de fuite ou lorsque la préservation

-70-

- l'ordre public l'exige, faute de quoi la détention de est illégale.
- Procéder à la saisie mais l'Officier du ministère public peut leur charger d'opérer des perquisitions et les visites sur le lieu ( Art. 22 C.P. ); peuvent,

pour les infractions de moindre importance, s'ils estiment qu'à raison de circonstance, la juridiction du jugement se bornerait à prononcer une amende et éventuellement la confiscation, inviter l'auteur de l'infraction à verser au Trésor, une amende transactionnelle, qu'ils délivrent une quittance et O.M.P. doit être immédiatement informé.

Comme vous pouvez le remarquer, la distance qui nous sépare avec Inongo, n'arrange pas les choses; alors que la loi prescrit une durée de 48 heures maximum pour les gardes à vue, à l'épreuve des faits, les O.P.J. sont butés à Inongo dans un délai réglementaire. A moins peut être de saisir le tribunal du territoire pour les infractions relevant de sa compétence.

S'agissant du tribunal du territoire ou de police et du tribunal de paix; faisons remarquer que ces deux tribunaux ont la même compétence territoriale, c'est à dire ils sont installés au niveau du territoire. La différence est que les tribunaux de paix sont créés

-71-

pour remplacer les tribunaux de police censés disparaître. Les avantages que procurent les tribunaux de paix par rapport aux tribunaux de police vont être analysés dans la deuxième partie de l'exposé.

## **DEUXIEME PARTIE:**

### **AVANTAGE OU NECESSITE DE L'INSTALLATION DES TRIBUNAUX DE PAIX PAR RAPPORT AUX TRIBUNAUX DE POLICE**

D'abord du point de vue composition, les tribunaux de police sont composés des notables ( juges assesseurs ) et présidés par l'administrateur. Or rare sont les cas où on trouve un juriste parmi les juges assesseurs, conséquence, il y a risque que les jugements se fassent selon la coutume alors que la coutume n'a de valeur en droit que si elle est conforme à la loi.

A contrario, pour le cas du tribunal de paix, la meilleure justice est garantie d'autant plus qu'il y a au moins les techniciens de droit c'est à dire les juristes formés pour dire le droit.

Le deuxième avantage est relatif à la compétence matérielle. Les tribunaux de police sont compétents de connaître uniquement des infractions punissables:

-72-

de deux mois au maximum de servitude pénale et de 2000 FC d'amende ou de l'une de ces peines.

Au maximum de cinq ans de servitude pénale et d'une amende supérieure à 2000FC, lorsqu'ils estiment qu'à raison des circonstances, ces peines ne doivent pas dépasser deux mois de servitude pénale et 2000 FC d'amende.

Tandis que, concernant la compétence matérielle des tribunaux de paix, une distinction est faite entre les matières civiles et les matières pénales.

Dans le domaine civil, le tribunal de paix connaît:

- toute contestation portant sur le droit de la famille organisée par le nouveau code de famille.
- Les conflits fonciers collectifs ou individuels régis par la coutume;
- Toutes les contestations dont la valeur ne dépasse pas 5000 FC.
- Exécution des actes authentiques;

En matière répressive, les tribunaux de paix connaissent:

-73-

-des infractions punissables de 5 ans de servitude pénale et d'une peine d'amende quel que le taux ou

d'une de ces peines seulement . ( Art 15 et 16 C.O.J.  
)

- des mesures de garde, d'éducation et de préservation prévue par la législation sur l'enfance délinquante.
- peut mettre à la disposition du gouvernement toute personne vagabondant ou mendiante.

### CONCLUSION

Tout compte fait, il ne reste plus qu'à démontrer la nécessité de l'installation du tribunal de paix pour le cas de Kiri.

D'abord, en vertu de l'article 17 du code OCJ " le juge de paix peut remplir à la fois, le rôle du magistrat de siège et celui du magistrat de parquet pour les enquêtes. Cette solution est très salubre pour le cas du territoire de Kiri où le parquet est éloigné à Inongo, située à 150 km de Kiri par voie fluviale. Et chaque fois les OPJ de la police se trouvent dans l'impossibilité de transférer les prévenus dans le délai légal de 48 heures ( situation qui justifie les détentions illégales et des amendes transactionnelles imaginaires).

Ensuite, il est un fait, ce que la population est traumatisée, et souffre moralement de se rendre à Inongo pour aller ester en justice. Peu importe l'issue favorable du jugement qui en résulterait, le simple fait, pour un plaignant ou un prévenu de quitter Kiri, c'est à dire traverser le lac pour ester en justice à Inongo, constitue déjà une sanction morale. Ainsi, il serait préférable que le tribunal de paix soit installé ici, dans le soucis de rapprocher la justice du justiciable pour la rapidité des jugements.

Un autre avantage, c'est la garantie de la bonne justice rendue par les experts en droit, et l'étendue de la compétence matérielle dont question a été évoquée précédemment.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, les  
Conférenciers,

Me voici à la fin de notre exposé.

## **PROCES-VERBAL DU COLLOQUE SUR LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT INTEGRE DU TERRITOIRE DE KIRI**

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-sept, les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> jours du mois de juin, à l'initiative du Bureau d'Expertise pour le Développement Rural Intégré, BEDRI-ONGD, il s'est tenu à la salle paroissiale catholique de Kiri, un colloque sur le thème:

### **"PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT INTEGRE DU TERRITOIRE DE KIRI"**

Ce colloque avait pour objectif:

- **Conscientiser les Kirois sur le développement intégré de leur entité;**
- **Dégager les voies et moyens pour le développement du territoire de Kiri;**
- **Donner des propositions concrètes d'activités, capables de relancer les initiatives locales;**

La première journée (vendredi 6 juin 1997 ) a été consacrée à l'analyse de la situation socio-culturelle du territoire de Kiri. Les aspects ci-après ont été développés:

-76-

- La carte postale du territoire de Kiri: par Abbé André MONGO.
- La culture Ekonda face au défi du développement: par Préfet MPETI.
- Le rôle de l'Eglise dans la promotion humaine: par Abbé André MONGO.
- La place de l'éducation scolaire dans le développement du territoire de Kiri: par Inspecteur MPOLONGELI.
- Les capacités humaines, facteur stratégique du développement: par Abbé Jean Paul LOKUTU.

La deuxième journée (le samedi 7 juin 1997 ) a été, elle réservée à l'analyse socio-économique du territoire de Kiri.

Ce sous thème a été exploité en cinq exposés:

- La création des marchés hebdomadaires: une stratégie du développement des échanges commerciaux dans le territoire de Kiri: par Franklin MPOTO.
- La promotion du travail agricole et vulgarisation des techniques appropriées dans l'agriculture, pêche et élevage à Kiri: par Ingénieur Dams BASUKI.

-77-

- De la création des ONGs à Kir: problèmes et perspectives: par Abbé André MONGO, le Magistrat BOOTO BASAKALA et Franklin MPOTO.
- L'incidence des agences téléphoniques sur le développement de Kiri: par Justin ISAKI Y'AMBA.

Enfin la troisième journée (dimanche 8 juin 1997 ) a été consacrée à la situation médico-sanitaire et juridique.

Les aspects abordés sont:

- Les enjeux essentiels de l'installation du tribunal de Paix à Kiri: par le Magistrat BOOTO BASAKALA.
- Les conflits des pouvoirs coutumiers à Kiri: par Robert MPOSO.
- La place de la santé dans le développement intégré du territoire de Kiri: par le Docteur BOTULI et Roger MPUTU.
- Les transports et voies de communication dans la perspective du développement du territoire de Kiri: par le Magistrat BOOTO BASAKALA.

-78-

Ces exposés ont démontré que le territoire de Kiri possède d'énormes potentialités culturelles, forestières, agricoles, humaines, ... qui n'attendent qu'une mise en valeur organisée. L'active participation permet de conclure à une conscientisation effective des originaires Kirois aux problèmes du développement de leur entité.

### **RECOMMANDATIONS ET RESOLUTIONS**

Nous, filles et fils du territoire de Kiri, réunis en colloque du 6 au 8 juin 1997 à la salle paroissiale de Kiri,

Plaçant notre espérance en Dieu Tout-Puissant;

Conscients que le développement du territoire de Kiri ne peut être que l'œuvre de nous-mêmes et doit s'inscrire dans le cadre d'une action globale et concertée;

Mus par la volonté de créer un cadre pour la promotion du développement intégré du territoire de Kiri;

Vu l'urgence,

Adoptons les résolutions et recommandations ci-après:

-79-

### **I.RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS**

## **D'ORDRE GENERAL**

1. Pour encourager le consensus indispensable au défi du développement intégré, lançons un vibrant appel à tous les filles et fils de Kiri, à privilégier l'intérêt général du territoire avant tout intérêt de leurs secteurs respectifs et celui personnel.
2. Il doit être créée une structure permanente de réflexion sur l'ensemble des problèmes du développement intégré du territoire de Kiri.
3. Le Bureau d'Expertise pour le Développement Rural Intégré ( BEDRI ) est disposé à offrir son expertise pour la mise en place de cette structure.

## **II. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE SECTORIEL**

### **a) Secteur Culturel**

- La structure de réflexion doit promouvoir des activités sportives et des loisirs susceptibles de chasser l'ennui et de créer une dynamique interne.
- Un effort particulier doit être fait dans le sens de la réhabilitation de nos valeurs culturelles ancestrales: Bobongo, Poterie, Vannerie,...

### **b) Secteur Enseignement**

- En collaboration avec la Sous-Division de l'E.P.S.P., la structure de réflexion devra étudier les voies et moyens pour l'implantation des écoles professionnelles (maçonnerie, menuiserie, pêche, agriculture, vétérinaire, mécanique, coupe et couture, ménagère, alphabétisation, ...) et améliorer la viabilité de celles existantes.
- Conscientiser les parents et le corps enseignant à encourager la promotion de l'éducation scolaire à Kiri.

### **c)Secteur Social**

En collaboration avec l'autorité politico-administrative, la structure de réflexion doit revaloriser la famille, le scoutisme en vue de décourager la dépravation des mœurs.

### **d)Secteur Agricole**

La structure de réflexion devra concevoir des politiques adéquates pour la promotion du travail et la vulgarisation des technologies appropriées dans l'agriculture, pêche, pisciculture et élevage.

### **e) Secteur Sanitaire et Environnement**

- Revaloriser la médecine préventive et promotionnelle: service d'hygiène, M.S.T., P.E.V., ...
- Encourager la collaboration entre la médecine moderne et celle traditionnelle.
- En collaboration avec la SOKIBOIS, cette structure de réflexion devra envisager une politique de reboisement

- et sensibiliser la population sur la protection de la flore et de la faune.

### **f) Secteur Economico-financier**

- La structure de réflexion devra encourager la création des marchés hebdomadaires dans le territoire de kiri pour lutter contre la hausse des prix. Elle devra, en outre, encourager le marketing des potentialités locales en vue d'attirer les investisseurs.
- Encourager l'implantation des succursales bancaires, des coopératives, des ONGs et sociétés commerciales en vue de revaloriser la commercialisation de nos produits locaux.

### **h) Secteur Transport et Communication**

- La structure de réflexion devra concevoir un programme d'entretien des pistes de desserte agricole et de curage des rivières et cours d'eau navigables dans le but de désenclaver le territoire de Kiri.

- En collaboration avec la R.V.A., cette structure devra œuvrer pour l'entretien et le balisage de l'aérodrome de Kiri.
- Recommandons les agences téléphoniques à étendre leur réseau jusqu'à l'intérieur du territoire de Kiri.

### **i) Secteur Mines et Energie**

Des efforts doivent être déployés pour favoriser les études en vue de la prospection des potentialités minières et de la fourniture en eau et électricité de Kiri et ses environs.

### **j) Secteur Urbanisme et Habitat**

En collaboration avec les services publics compétents, cette structure devra mettre en place une vraie politique d'urbanisme et d'habitat en vue d'améliorer l'image de nos cités et villages et de procéder aux nouveaux lotissements.

La séance fut levée à 15 h 00'

Le Président du Comité Organisateur  
**Franklin MPOTO IYANGO**

Le Secrétaire Rapporteur  
**Michel BOOTO BASAKALA**

### **ANNEXES 1:**

#### **MOT DE CIRCONSTANCE ( Par Franklin MPOTO IYANGO)**

- Monsieur l'Administrateur du Territoire de Kiri,
- Messieurs les Représentants des Missions catholiques et Protestantes;
- Monsieur le Médecin Directeur de l'Hôpital Général de Référence;
- Monsieur le Directeur d'Exploitation de la SOKIBOIS;
- Monsieur le Sous-reged;
- Monsieur le Délégué de l'Association : "JEUNES KIROIS";
- Congolaises et Congolais;

Avant toute chose, nous rendons grâce à notre Dieu pour l'occasion de réflexion qu'Il nous offre.

Nous voulons, à travers ce mot, préciser à l'intention du public Kirois les raisons ainsi que l'initiateur dudit colloque pour couper court à toute spéculation dans cette contrée où prédomine l'activisme politique à la place des activités du développement.

Ce colloque n'est qu'une version tardive de la Conférence prévue pour le 03 mai 1997 dans le cadre des festivités de l'ordination sacerdotale du 04 mai 1997. Il s'entend comme le soutien de la nouvelle génération d'intellectuels Kirois à l'effort du développement intégré de leur contrée en général, et un cadeau à l'honneur de l'un des leurs en l'occurrence **le Père BINANSANGO** en particulier.

Quant à l'initiateur, ce colloque est initié et coordonné par **le BUREAU D'EXPERTSIE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE , BEDRI en sigle**, qui est une organisation Non Gouvernementale d'Etudes et Recherches, créée le 15 novembre 1996 à Kinshasa.

Ce Bureau d'Expertise a pour objectif **la promotion du développement du territoire de Kiri par la mise à la disposition du public Kirois et de tout investisseur intéressé , de la matière grise nécessaire à la conception, analyse, réalisation, évaluation et suivi des projets de développement.**

Actuellement notre Bureau compte 15 membres, tous universitaires pluridisciplinaires et est dirigé par Monsieur **Franklin MPOTO IYANGO**, actuel Directeur Exécutif.

Nous ne pouvons terminer ce mot sans remercier Monsieur **l'Abbé Curé André MONGO LUAKO** pour son feu vert qui nous a permis de représenter le Bureau à l'ordination et pour sa disponibilité, il en est ainsi du **Magistrat BOOTO BASAKALA**, de l'Ingénieur en développement rural **Richard NTAKA BOSENGE** et de l'Ingénieur Topographe **MPIA LOPANZA** pour leur dévouement, les camarades de l'Association Générale des Etudiants de kiri, AGEKI, en sigle pour leur encouragement ainsi que tous les intervenants pour leur franche collaboration.

Enfin pour vous qui vous êtes déplacés, nous vous offrons un cadeau rare et profitez-en, notre vœu est

d'atteindre, au travers de vous, les trois objectifs assignés à ce colloque, à savoir:

- 1. Conscientiser les Kirois sur le développement intégré de leur territoire;**
- 2. Dégager les voies et moyens pour développer ce territoire;**
- 3. Faire des propositions concrètes d'activités, capables de relancer les initiatives locales;**

Vive le Développement intégré du territoire de Kiri!

Vive le Bureau d'Expertise pour le Développement Rural Intégré, BEDRI - ONGD!

Je vous remercie !

## **ANNEXE 2:**

### **LA CARTE POSTALE DU TERRITOIRE DE KIRI ( Par Abbé Curé André MONGO )**

Pour présenter succinctement le territoire des Ekonda et leurs batwa, nous parlerons du cadre géographique, du peuplement, du potentiel agricole, de la pêche et la pisciculture, de l'élevage et la chasse, de l'art de guérir traditionnel et moderne, de quelques actions organisées et enfin d'un embryon d'industrialisation avant de passer à la conclusion.

#### **1. Cadre Géographique**

Le territoire de Kiri compris entre 19° et 20° longitude Est et 1° et 2° Latitude Sud, appartient à la cuvette centrale, fond du bassin du Congo. Deux rivières, qu'alimentent de nombreux ruisseaux, le traversent d'Est en Ouest pour se déverser dans le lac Maindombe. De denses forêts, très souvent marécageuses, constituent sa seule végétation. C'est là que vivent 132.000 âmes pour 11.688 km<sup>2</sup>, soit 11 habitants au km<sup>2</sup>, alors que la moyenne nationale

arrive à 19 habitants au km<sup>2</sup>. Son climat chaud et humide est favorable aux cultures tropicales comme le palmier et le caféier, etc.

## 2. Peuplement

Les Ekonda avaient entretenu des relations pacifiques avec leurs voisins les Nkundo jusqu'à l'arrivée de **IKENGE**, un sujet TETELA, qui entraîna ces derniers dans une guerre sanglante contre les premiers. A la mort d'IKENGE, les villages Ekonda attaquèrent leurs voisins pour se venger: c'est sur ces entre faits qu'arrivera le colonisateur.

Le jeune garçon Ekonda affiche tôt un désir d'émancipation pour échapper à la tutelle des parents, tandis que la jeune fille secouera cette tutelle pour suivre l'homme de ses rêves. Cependant, l'école de danse "**BOBONGO**" cultive des qualités comme la contenance, la discrétion, la prévoyance, ...qui semblent faire défaut dans la vie de tous les jours.

## 3. Potentiel Agricole

La gamme de produits agricoles pouvant être exploités est très riche et comprend:

- Plantes amyliacées et saccharifères: manioc, patate douce, colocase, igname, maïs, riz, pommes de terre, canne à sucre,
- Plantes oléifères: palmier à huile, arachides, cocotiers, le soya peut pousser et même le ricin;
- Plantes stimulantes: caféier, cacaoyer, tabac;
- Plantes textiles: urena, punga;
- Plantes à caoutchouc: hévéa;
- Plantes tannifères: de nombreuses plantes à exploiter;
- Plantes à parfum: citronnelle, oranger, mandarinier;
- Plantes à épice: vanillier, poivrier, poivron;
- Plantes médicinales: papayer, croton, kolatier;
- Plantes insecticides: le derris;
- Plantes fruitières: safoutier;
- Plantes légumières: aubergine, tomates;
- Plantes ornementales: sont innombrables;

Toutes les industries de parfumerie, pharmacie, confiserie, liqueurs et autres ne demandent que des investisseurs.

#### **4. Pêche et Pisciculture**

Le grand nombre de cours d'eau très poissonneux expliquent l'importance prise par la pêche, restée néanmoins à un niveau artisanal, au détriment de la pisciculture. Les quelques étangs connus ne connaissent pas grande extension.

#### **5. L'Elevage**

Le bétail, signe de richesse ( cadeau des dieux ) qui permet de vivre sans prendre trop de peine, ne saurait guère prospérer avec des éleveurs fatalistes et imprévoyants, et des moyens techniques déficients. Parmi les espèces gardées mentionnons la chèvre, la poule, le pigeon, le mouton, ...

#### **6. La Chasse**

Les forêts étaient encore giboyeuses, mais la chasse n'est pas organisée, l'on s'y livre en toutes saisons et personne ne songe à constituer une réserve, ....

#### **7. La Médecine traditionnelle**

On recourt encore aux guérisseurs soit par nécessité économique, soit pour leur efficacité éprouvée. Il reste encore à recenser les plantes médicinales les plus courantes et leurs vertus pour s'orienter vers l'industrie pharmaceutique. Quant à la médecine moderne, je laisse le soin au médecin d'en parler.

#### **8. Quelques Actions Organisées**

- Autours des Paroisses gravitent tout un monde dont les scieurs de long, les Bakengeli, le service des routes, le Foyer social, une corporation d'artisans, des menuiseries et décortiqueuses;
- Quelques ONGs tentent de relever le défi du self help: PRODEKI, APEKI, SONGI-SONGI, ....
- Quelques activités de transformation exercées par des privées: savonneries, huile de palme, chaux, poterie, vannerie, etc.
- Enfin d'écoles professionnelles, tout le territoire ne peut compter que sur l'Institut Technique Médical de Kiri, l'Institut Technique Agricole d'IBEKE, l'Institut Technique Vétérinaire d'IMENGA, et l'Institut Technique Commercial de LOFOLOKO.

## 9. Embryon d'Industrialisation

Plutôt tardive avec l'arrivée de la SOKIBOIS, l'industrie du bois pourrait par contre entraîner création d'emplois et multiplication d'activités satellites.

## 10. CONCLUSION

Le territoire de Kiri n'a encore que des potentialités pour son développement, qu'il reste à exploiter. Ces potentialités résident principalement dans l'exploitation agro-forestière et la pêche, en vue de :

- l'autosuffisance alimentaire;
- l'approvisionnement éventuel des usines en matières premières;
- l'obtention des devises pour l'acquisition des biens d'équipements;

Pour y parvenir, il est recommandé d'organiser la production agricole en amont comme en aval:

1. En amont par : - une éducation et un enseignement agricoles valables;

- l'assistance technique pour les intrants: semences, outils, produits phytosanitaires et vétérinaires;

2. En aval: - organiser la transformation  
- organiser la commercialisation;

Cela n'est possible sans infrastructures routières fiables, sans l'encadrement d'une administration favorable au développement.

### **I.3. DE LA CREATION DE LA COOPAK**

La création de la COOPAK n'est que la matérialisation des recommandations dudit colloque.

En effet, les actes du colloque ont eu pour conséquence la prise de conscience des participants dont la plupart sont des paysans, des affres de la misère dans laquelle ils sont tous plongés.

Ainsi, en vue de briser l'isolement et augmenter les chances de surmonter leurs difficultés quotidiennes, les participants ont recouru à l'expertise du Bureau d'Expertise pour le Développement Rural Intégré, en général et de son Directeur, en particulier, du reste Coordonnateur du Colloque pour les encadrer dans la création de cette Coopérative.

## **II. LA MISE EN ŒUVRE DE LA COOPAK**

Pour mettre en place la COOPAK, nous avons retenu les étapes principales phases ci-après, à savoir:

PHASE 1: Information, Education et Communication

( IEC )

Durant cette phase, qui a duré quatre mois soit du 5 juillet 1998 au 10 octobre 1998, nous avons formé le Comité de sensibilisation composé des délégués des chantiers agricoles, des nobles et chefs coutumiers, chargés d'expliquer la nécessité de se regrouper, les membres d'une même corporation, les avantages y afférents par rapport aux habitudes établies.

Composé au départ de 25 personnes, le Comité de sensibilisation s'est éclaté en quatre commissions, correspondant aux principales activités paysannes du terroir, à savoir: Agriculture, Pêche, Chasse et Artisanat.

Chaque commission était chargée de:

- recenser les membres adhérents éventuels;
- déterminer les souscriptions des sociétaires en nature;
- définir les modalités de gestion de la COOPAK;
- préconiser les modalités de gestion des conflits;

PHASE 2: Constitution du Capital Initial

Au terme de la synthèse des états dans les commissions, le capital des sociétaires a été fixé de manière suivante:

- Agriculteur: un sac de manioc ou maïs;
- Pêcheur: 250 poissons fumés;
- Chasse: 10 singes fumés;
- Artisans: équivalent en objet fabriqués (marmite en terre cuite, paniers en liane, statues, nattes, ...) de 50 litres d'huile de palme;

Quant aux conditions d'adhésion:

- Agriculteur: avoir un champ d'au moins 1 Ha;
- Pêcheur: avoir au moins 30 filets;
- Chasseur: avoir un fusil;
- Artisan: avoir au moins 50 pièces;

Enfin, il a été décidé la création d'un magasin-témoin pour approvisionner les membres en produits manufacturés de première nécessité.

PHASE 3: Gestion de la COOPAK

La COOPAK est une association des paysans du Territoire de Kiri, District de Mai-Ndombe, Province de Bandundu en Rép. Dém. du Congo, regroupés volontairement à travers la mise en place d'une

structure à caractère économique, gérée démocratiquement et dont la fonction principale est d'améliorer les conditions de vie des membres.

#### Objectifs:

- autofinancement des activités des membres;
- renforcement de la solidarité;
- mise en commun des produits en vue de la vente;
- défense des intérêts des membres;

#### Organisation:

La COOPAK est un regroupement de plusieurs chantiers des agriculteurs, des campements des pêcheurs et chasseurs et des ateliers des artisans constituée d'une Assemblée Générale, d'un Comité de Crédit, d'un Comité de Surveillance, d'un Bureau Exécutif composé de six membres et d'un Collège des Consultants.

- 1) Assemblée Générale: regroupe l'ensemble des sociétaires en vue de :
  - décider du taux de cotisation en nature ou en espèces;
  - décider du taux d'intérêt du crédit octroyé en nature ou en espèces;
  - définir les grandes lignes politiques de la COOPAK;
  - distribuer les bénéfices;
  - élire les membres des organes;

- 2) Comité de Crédit:

- étudie et approuve les dépôts des cotisations et demandes de crédit;
- aide le Comité de Surveillance et recouvrement des crédits;
- gère les magasins-témoins;

- 3) Comité de Surveillance:

- contrôle les crédits octroyés;
- contrôle les magasins-témoins;
- veille au recouvrement des crédits;
- joue le rôle d'arbitrage en cas de litige;

- 4) Bureau Exécutif: est composé du Président, du Vice Président, Un Secrétaire, Un Trésorier, Une Caissière et Un Chargé des projets.

Le Bureau s'occupe de la gestion quotidienne et engage la COOPAK auprès des tiers.

- 5) Collège des Consultants: composé de quatre membres, à savoir: un Economiste, un Juriste, un Agronome et un Médecin, tous chargés de l'encadrement du Bureau, de la recherche de partenariat au profit de la COOPAK et le recyclage des membres par des séminaires-ateliers.

Documents utilisés:

- statut et règlement d'ordre intérieur;
- registre des membres,
- carnet de capital,
- cahiers de caisse,
- fiches de crédit /Prêt,
- tableau de bord;

#### Politique de Crédit:

Les conditions d'accès au crédit sont:

- être membre depuis au moins trois ans;
- verser régulièrement ses cotisations (surplus de production)
- être crédible ,
- exercer une activité génératrice de revenus;
- taux de crédit est en moyenne de 10% l'an;

#### Politique d'Epargne:

- cotisations récupérables ou épargne rémunérée;
- cotisations définitives ou épargne non rémunérée;

#### Adhésions:

A la première Assemblée Générale, 40 membres ont adhéré à la COOPAK, libérant aussi leurs parts en nature selon leur corporation respective.

Par conséquent, on a dénombré 15 Agriculteurs, 10 Chasseurs, 10 Pêcheurs et 5 Artisans.

Ainsi, le capital initial était estimé en nature à 15 sacs de maïs/manioc, 2500 poissons fumés, 100 singes fumés et l'équivalent de 250 lityres d'huile de palme.

#### Magasin-Témoin

Après la vente à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, située à 750 Kms de Kiri par voie fluviale, les produits collectés au titre des pats des sociétaires, le Comité de Crédit a acheté pour

Revendre aux membres à des prix hors concurrence, les matériels agricoles(machettes, houes, haches et limes), matériels de pêche(filets, boules nylon, hameçons), fût Pétrole, Sacs du Sel de cuisine, allumettes, savons et ballots de friperie.

#### III. COOPAK: 3 ans après:

Les activités de la COOPAK ont effectivement démarré le 10 mai 1999, date de la mise en place du premier Bureau Exécutif d'un mandat de 2 ans renouvelables.

Trois ans après, la COOPAK compte 125 membres, répartis sur tout le territoire de Kiri, deux magasins-témoins, six dépôts de stockage des produits agricoles, de pêche et artisanat, un partenariat avec

l'hôpital général de Kiri pour les soins de santé des familles des membres, six séminaires-ateliers sur la conservation des produits périssables (poissons et produits agricoles), sur la vulgarisation des semences améliorées, sur la transformation d'huile de palme, sur le curage des cours d'eau, la gestion coopérative et les maladies sexuellement transmissibles.

#### IV: PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA COOPAK

De prime à bord, il sied de rappeler que la microfinance est à la fois:

- un outil de développement parmi tant d'autres, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion;
- un ensemble des services financiers visant à améliorer les revenus et l'emploi au sein des populations exclues;
- un moyen de création et de développement des petites activités économiques rentables par l'accès au financement;

Vu sous cet angle, la COOPAK est une réussite et révèle une bonne adéquation entre le public cible(paysans), les produits financiers ( très simple), la forme institutionnelle ( triple viabilité: financière, institutionnelle et sociale) et l'insertion dans l'environnement socio-économique et politique.

Toutefois, la situation de guerre qui frappe notre pays depuis 1997, inhibe les efforts à cause de l'insécurité et tracasserie sur la voie fluviale, de l'effritement du pouvoir d'achat des paysans à cause de l'inflation galopante, la volatilité du terme d'échange entre produits agricoles et ceux manufacturés, de coûts élevés de transport due à la pénurie des produits pétroliers à l'arrière pays, aux effets néfastes du troc, etc.

Malgré toutes ces difficultés, la COOPAK survit sans appui extérieur grâce à l'implication des membres, du concours du Collège des Consultants et de la disponibilité des produits manufacturés, jadis rares, dans les magasins-témoins

Au dernier séminaire-atelier, tenu en décembre 2001, nous avons pu analyser le besoins du Bureau et des magasins-témoins en vue de satisfaire les différentes demandes qui se présentent de la manière suivante:

**PROJET D'APPUI AU MAGASIN-  
TEMOIN/COOPAK**

Secteur 1. AGRICULTURE

| <u>Articles</u> | <u>Nombre</u> | <u>Prix en \$us</u> |
|-----------------|---------------|---------------------|
| - Machettes     | 50            | 125 \$us            |
| - Houes         | 50            | 172 \$us            |
| - Haches        | 50            | 344 \$us            |
| - Limes         | 50            | <u>141 \$us</u>     |
|                 |               | 782 \$us            |

Secteur 2. PECHE

| <u>Articles</u>        | <u>Nombre</u> | <u>Prix en \$us</u> |
|------------------------|---------------|---------------------|
| - Filets n° 2,5        | 50            | 47 \$us             |
| " n° l'shi             | 50            | 250 \$us            |
| " n° 0,75              | 50            | 50 \$us             |
| - Hameçons n°8         | 20 paquets    | 75 \$us             |
| " n°14                 | 20 "          | 32 \$us             |
| " n°12                 | 20 "          | 44 \$us             |
| " n°10                 | 20 "          | 50 \$us             |
| " n°16                 | 20 "          | 29 \$us             |
| - Boules de nylon n°26 | 50            | 125 \$us            |
| " n°32                 | 50            | <u>125 \$us</u>     |
|                        |               | 827 \$us            |

Secteur 3. CHASSE

| <u>Articles</u>  | <u>Nombre</u> | <u>Prix en \$us</u> |
|------------------|---------------|---------------------|
| - Cartouches     | 2 cartons     | 750 \$us            |
| - Câbles 24 fils | 100 m         | <u>376 \$us</u>     |
|                  |               | 1126 \$us           |

Secteur 4. PETIT COMMERCE

| <u>Articles</u>    | <u>Nombres</u> | <u>Prix en \$us</u> |
|--------------------|----------------|---------------------|
| - Fût Pétrole      | 4              | 560 \$us            |
| - Savons à Barres  | 5 paquets      | 157 \$us            |
| - Allumettes       | 1 carton       | 20 \$us             |
| - Sacs Emballages  | 400            | 200 \$us            |
| - Sac Sel          | 20             | 82 \$us             |
| - Ballots Friperie | 5              | <u>400 \$us</u>     |
|                    |                | 1419 \$us           |

BUREAU EXECUTIF

|                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| - 5 Vélos                       | 450 \$us        |
| - 2 machines à écrire           | 200 \$us        |
| - 10 Rubans                     | 10 \$us         |
| - 50 rames papiers duplicateurs | 250 \$us        |
| - 5 paquets stylo à bille       | 80 \$us         |
| - 1 ordinateur portable         | 700 \$us        |
| - 1 imprimante à laser          | <u>350 \$us</u> |
|                                 | 2040 \$us       |

## SECTEURS

|                  | <b>Prix en \$us</b>      |
|------------------|--------------------------|
| - Agriculture    | 782 \$us                 |
| - Pêche          | 827 \$us                 |
| - Chasse         | 1126 \$us                |
| - Petit Commerce | 1419 \$us                |
| - Bureau         | <u>2040 \$us</u>         |
|                  | <b><u>6.194 \$us</u></b> |

De ce qui précède, et en attendant l'envoi des autres cas de la microfinance congolaise, je vous envoie ce premier cas que nous estimons à mesure de satisfaire votre requête.

Notre joie sera grande au CONGO CONCERN NETWORK, de le publier sur notre site en attendant la fin de travaux de conception de notre site suivant vos instructions.

Que ce pont que nous venons de jeter entre Aedev, Congo Concern Network et les Paysans de la Coopérative des Paysans de Kiri, COOPAK en sigle nous permette d'améliorer la vie de ces derniers qui croupissent dans la misère.

Merci de votre attention à ces cris des sans voix!

Franklin MPOTO IYANGO  
Coordonnateur National de CONGO CONCERN NETWORK  
A la prochaine!

## PROJET N° 1

### I. DEMANDEUR DU PROJET

Nom: CONGO CONCERN NETWORK

Siège: Avenue LOWA n°107

Commune de Kinshasa/ Kinshasa

République Démocratique du Congo

Responsable du projet:

Mr Franklin MPOTO IYANGO

Coordonnateur National

Mobil: 243 9989389

E-mail: mpoto\_iyango @ yahoo.fr

### II. DESCRIPTION DU PROJET

Nom: **Soutien au Projet de lutte et sensibilisation sur le SIDA et les MST dans les Districts de Mai -Ndombe et Plateaux**

Brève description du Projet

La fécondité est, faut-il le rappeler, la variable clé du dynamisme démographique. Hormis les MST, qui ont certes, depuis longtemps influer négativement sur la densité du district de Mai-Ndombe et celui des Plateaux, il existe aujourd'hui le SIDA, ce fléau du siècle, qui risque de compromettre toutes les chances d'une naissance de la population, et par ricochet du développement tant régional que national.

Il s'avère, dès lors, nécessaire, compte tenu de la mobilité conjugale et la liberté, des rapports sexuels; observés dans lesdits districts, de songer déjà à l'organisation des fora, des colloques, et campagne de sensibilisation de la population pour une prise de conscience du danger et de ce fait, éviter la catastrophe.

Les districts de Mai-Ndombe et Plateaux, malgré leur mentalité moyenne, sont considérés par certaines études, comme étant des districts à densité relativement élevée.

La plupart d'études attribuent la fréquence sexuelle des MST et le SIDA à une liberté d'émancipation de jeunes gens dans cette contrée.

Ainsi le CCN-ONGD, soucieux de l'avenir desdits districts, propose sa collaboration avec les autres Bailleurs, à travers ses branches spécialisées, dans le cadre de la sensibilisation des habitants de cette contrée contre le MST et le SIDA, surtout pendant la saison sèche.

### III. OBJECTIFS

- Contribuer à la lutte préventive contre les MST et le SIDA;

- Organiser les séminaires de formation pour la pérennité de la lutte;

### IV. GROUPE CIBLE

Ce projet vise la population des citées ci-après:

- Kwamouth, Tsoumbiri, Bolobo, Nkolo, Yumbi et Mushie pour le district des Plateaux;
- Nioki, Kutu, Bokoro, Tolo, Taketa, Oshwe, Inongo, Ngali, Lokolama, Nkile et Kiri pour le district de Mai-Ndombe;

En partenariat avec les Hôpitaux Généraux de Référence et les Centres de Santé de la place, le CCN-ONGD met à la disposition du Projet une équipe de 11 personnes et sollicite le financement de la mission par les Bailleurs de fonds.

### V.DUREE ET MODE D'EXECUTION DU PROJET

Durée: 6 mois

|                 | 1 <sup>er</sup> Mois | 2 <sup>e</sup> Mois | 3 <sup>e</sup> Mois | 4 <sup>e</sup> Mois | 5 <sup>e</sup> Mois | 6 <sup>e</sup> Mois |
|-----------------|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Phase Préparat. | *                    | *                   |                     |                     |                     |                     |
| Exécut.         |                      |                     | *                   | *                   | *                   |                     |
| Évaluat.        |                      |                     |                     |                     |                     | *                   |

## VI. LIEU

Ce projet sera exécuté dans les districts de Mai-Ndombe et Plateaux, province de Bandundu. Ils se situent entre 16° et 20° de longitude Est et 1° à 4° de latitude Sud.

Ces districts comptent 1.176.327 habitants sur 127.243 Km<sup>2</sup>, soit une densité de 9 Hab/Km<sup>2</sup>.

Plusieurs rivières et cours d'eau le traversent d'Est en Ouest pour se déverser dans le fleuve Congo.

C'est ainsi que le projet empruntera le réseau fluvial ci-après:

- Kinshasa - Kwamouth ( Fleuve Congo )
- Kwamouth-Mushie (Rivière Kwa )
- Mushie - Nioki - Kutu (Rivière Mfimi )
- Kutu - Bokoro - Tolo - Taketa - Oshwe (Rivière Lukenie )
- Kutu - Inongo - Nkile - Kiri ( Rivière Lutoy )
- Inongo - Nkolobeke - Ngali - Lokoloma ( Rivière Lokoro)

## 7. BUDGET

### - PERSONNEL

| Postes                | Nbre | Primes/ mois | Primes Totales |
|-----------------------|------|--------------|----------------|
| Responsable du Projet | 1    | 200 \$us     | 800 \$us       |
| Médecin               | 1    | 200 \$us     | 800 \$us       |
| Infirmier             | 1    | 150 \$us     | 600 \$us       |
| Conducteur            | 2    | 200 \$us     | 800 \$us       |
| Matelot               | 1    | 160 \$us     | 640 \$us       |
| Mécanicien            | 1    | 100 \$us     | 400 \$us       |

|                       |           |          |                   |
|-----------------------|-----------|----------|-------------------|
| Electronicien         | 1         | 100 \$us | 400 \$us          |
| Couverture médiatique | 2         | 200 \$us | 800 \$us          |
| Restauration          | -         |          | 2000 \$us         |
| <b>Total</b>          | <b>11</b> |          | <b>7.240 \$us</b> |

## EQUIPEMENTS ET MATERIELS

| Postes                      | Prix unitaire     | Prix Total         |
|-----------------------------|-------------------|--------------------|
| Coque                       | Location 500 \$us | 500 \$us           |
| Moteur hors bord 25 cv (x2) | Location 500 \$us | 500 \$us           |
| Carburant (20 fûts)         | 100 \$us          | 2000 \$us          |
| Lubrifiant (4 fûts )        | 390 \$us          | 1560 \$us          |
| Vélo ( x 20 )               | 100 \$us          | 2000 \$us          |
| Petit groupe électrogène    | 1500 \$us         | 1500 \$us          |
| Batteries ( x 2 )           | 70 \$us           | 140 \$us           |
| Torches rechargeables (x 2) | 50 \$us           | 100 \$us           |
| Téléviseur en couleur (x2)  | 400 \$us          | 800 \$us           |
| Magnéto ( x2)               | 350 \$us          | 700 \$us           |
| Assurance SONAS (x 11)      | 50 \$us           | 550 \$us           |
| Fournitures                 | -                 | 200 \$us           |
| Frais divers                | -                 | 800 \$us           |
| Bandes, Films et Accessoire | -                 | contribution       |
| Mégaphone                   | -                 | ong                |
| Caméra                      | -                 | "                  |
| Appareil Photo              | -                 | "                  |
| Appareil DIH                | -                 | "                  |
|                             |                   | <b>11.350 \$us</b> |

### **Coût global du Projet:**

**7.240 \$us + 11.350 \$us = 18.590 \$us**

Fait à Kinshasa, le 15 mars 2002

**Franklin MPOTO IYANGO**

Coordonnateur National

**CONGO CONCERN NETWORK-ASBL**

## **PROJET N°2**

### **I.DEMANDEUR DU PROJET**

**Nom:** CONGO CONCERN NETWORK

**Siège:** Avenue LOWA n°107

Commune de Kinshasa/ Kinshasa

République Démocratique du Congo

**Responsable du projet:**

Mr Franklin MPOTO IYANGO

Coordonnateur National

Mobil: 243 9989389

E-mail: mpoto\_iyango @ yahoo.fr

### **II. DESCRIPTION DU PROJET**

**Nom:** **Projet d'Aménagement des sources d'eau Potable**

**Brève description du Projet**

La population des districts de Mai-Ndombe est confrontée à un grave problème d'approvisionnement en eau potable. En effet, une étude menée en Septembre 1996 a prouvé que ces districts ne disposent que d'une dizaine des sources d'eau aménagées et d'une vingtaine des puits aménagés appartenant pour la plupart aux paroisses catholiques de ces contrées.

Ainsi la majorité de la population s'approvisionnent en eau de boisson provenant des ruisseaux ou étangs avoisinants et quelques sources non aménagées.

Ces étangs et ruisseaux qui constituent la principale source d'approvisionnement en eau de boisson sont presque situés en amont des villages et drainent des particules solides, des excréments des animaux domestiques en divagation dont certains sont porteuses des nombreuses maladies ( amibiose, paludisme, dysenterie bacillaire, fièvres typhoïdes, gales, hépatites, ....).

Parmi les mesures de lutte contre ces maladies d'origine hydrique, l'approvisionnement de ladite population en eau potable et assainissement paraissent très efficaces.

C'est pourquoi, le Congo Concern Network initie ce projet d'aménagement des quarante sources d'eau dans les dix grands centres desdits districts.

### III.OBJECTIFS

- Aménager 40 sources d'eau potable déjà identifiés en 1999.
- Contribuer à la lutte préventive contre les maladies d'origine hydrique;

- Rendre accessible l'eau potable à la population de ces grands centres ;
- Alléger le travail des femmes à la recherche d'eau des boissons à très longues distances.

### V. GROUP CIBLE

Ce projet vise la population des districts de Mai-Ndombe et des Plateaux à travers le 10 centres retenus sur le tableau ci-dessous. Actuellement cette population est estimée à 75.000 habitants.

En partenariat avec le Diocèse d'Inongo à travers et les associations locales, l'apport de la population sera remarquable en sable, graviers, maçons et en prenant en charge l'équipe du CCN-ONGD composé de 10 personnes, en raison d'une par cité retenue.

Tableau n°1 Cités retenue par district

| CITES                          | NOMBRE DES SOURCES |
|--------------------------------|--------------------|
| <b>District de Mai -Ndombe</b> |                    |
| 1. INONGO                      | 4                  |
| 2. KUTU                        | 4                  |
| 3. NIOKI                       | 4                  |
| 4. BOKORO                      | 4                  |
| 5. OSHWE                       | 4                  |
| 6. KIRI                        | 4                  |

|                              |           |
|------------------------------|-----------|
| <b>District des Plateaux</b> |           |
| 1. KWAMOUTH                  | 4         |
| 2. MUSHIE                    | 4         |
| 3. BOLOBO                    | 4         |
| 4. YUMBI                     | 4         |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>40</b> |

Tableau n°2: Calendrier, Durée et Mode d'Exécution  
du Projet

**Durée: 6 mois**

|                                   | 1 <sup>er</sup> Mois | 2 <sup>e</sup> Mois | 3 <sup>e</sup> Mois | 4 <sup>e</sup> Mois | 5 <sup>e</sup> Mois | 6 <sup>e</sup> Mois |
|-----------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Prospection et<br>Sensibilisation | *                    |                     |                     |                     |                     |                     |
| Transport                         | *                    | *                   |                     |                     |                     |                     |
| Exécution                         |                      |                     | *                   | *                   | *                   |                     |
| Inauguration et<br>Evaluation     |                      |                     |                     |                     |                     | *                   |

V.BUDGET

- **Coût d'aménagement d'une source d'eau**

| Désignation                   | Qté | P.U \$US | P.T \$US        |
|-------------------------------|-----|----------|-----------------|
| - sac Ciment ( 50 kgs )       | 3   | 12 \$US  | 36 \$US         |
| - 1 m PVC ( 40 mm )           | 3   | 48 \$US  | 144 \$US        |
| - Transport Matériaux         | -   | -        | 25 \$US         |
| - Prospection&sensibilisation | -   | -        | 100 \$US        |
|                               |     |          | <b>305 \$US</b> |

Coût global d'aménagement des sources d'eau:  
**305 \$US x 40 = 12.200 \$US**

**VI. MONTANT DEMANDE**

**Le coût global du Projet est de douze mille deux cents dollars américains**

Fait à Kinshasa, le 15 mars 2002

**Franklin MPOTO IYANGO**

Coordonnateur National

**CONGO CONCERN NETWORK**

## PROJET N° 3

### I. DEMANDEUR DU PROJET

Nom: CONGO CONCERN NETWORK

Siège: Avenue LOWA n°107

Commune de Kinshasa/ Kinshasa

République Démocratique du Congo

Responsable du projet:

Mr Franklin MPOTO IYANGO

Coordonnateur National

Mobil: 243 9989389

E-mail: mpoto\_iyango @ yahoo.fr

### II. DESCRIPTION DU PROJET

Nom: **Projet de construction d'une baleinière pour l'évacuation des produits agricoles.**

Localisation du Projet : Le Projet sera exécuté dans le territoire de Kiri, dans le district de Mai-Ndombe, Province de Bandundu.

Promoteur du Projet: La Coopérative des Paysans de Kiri, COOPAK en sigle.

## Chapitre 1. IDENTIFICATION DU PROJET

### A. PROBLEMATIQUE

La promotion du monde rural demeure l'une des préoccupations du processus de reconstruction nationale en RDC. Toutefois, les difficultés d'évacuation des produits agricoles, de pêche et artisanat découragent toute activité productive en milieu rural et éloignent les centres de production de ceux de consommation.

Suite à l'inexistence de transport public tel que les bateaux courriers, les paysans du territoire de Kiri, déterminés à écouler leurs produits à Kinshasa, se voient ainsi exploités par les propriétaires des bateaux privés, suite aux frais très élevés des produits locaux. Ainsi ils ont le net sentiment de ne travailler que pour les transporteurs privés car plus de 65 % de leurs recettes à Kinshasa sont affectés aux frais de transport (ticket aller-retour du paysan, ticket des produits).

Pour résoudre ce problème d'évacuation des produits locaux et soutenir le pouvoir d'achat du paysan, le CCN-ONGD:

- mettre à la disposition des paysans regroupés au sein des associations des agriculteurs, des pêcheurs et artisans qu'il encadre, un moyen de

transport pour échapper ainsi à l'emprise de transporteurs privés.

- Utiliser 70 % des cash-flow annuels à l'implantation de quatre cantines pour vendre à un prix hors concurrence des produits de première nécessité aux paysans-sociétés.(PAN)
- Utiliser 10 % des cash-flow annuels à la distribution des semences améliorées aux paysans: Projet de distribution des semences améliorées (PDSA).
- Affecter 10% des cash-flows annuels à l'entretien des routes de desserte agricoles (PERDA).
- Affecter 10% des cash-flow annuels à la caisse d'assistance sanitaire: Projet de caisse d'assistance sanitaire (PCAS). On aura ainsi contribué à l'augmentation du pouvoir d'achat et à la lutte contre la pauvreté.

### B. GROUPE CIBLE

La population active du territoire de Kiri est de 45% de la population totale soit de 59.400 habitants dont:

- 60% des agriculteurs soit 35.640 agriculteurs;
- 30% des pêcheurs soit 17.820 pêcheurs;
- 10% des artisans et autres soit 5.940 autres.

Ce projet est destiné aux associations des producteurs.

## C. OBJECTIFS DU PROJET

1° Objectif global: Promouvoir le bien-être de la population de Kiri.

2° Objectifs spécifiques:

- Evacuer 150 tonnes des poissons fumés soit 300 paniers de 50 kgs en deux voyages (mai et juillet);
- Evacuer 150 tonnes de manioc soit 2.500 sacs de 60 kgs en deux voyages (janvier et septembre);
- Evacuer 150 tonnes de maïs soit 1.500 sacs de 100 kgs en deux voyages (mai et septembre);
- Implanter quatre cantines de vente des produits de première nécessité à Kiri ( chef-lieu du territoire) et dans les trois chefs-lieux des secteurs ( Beronge, Ibamba et Penzwa).
- Distribuer les semences améliorées aux paysans;
- Entretien des routes de desserte agricole;
- Créer une caisse d'assistance sanitaire.

## D. DUREE DU PROJET

Ce projet a une durée de cinq ans pour amortir le coût de fabrication de la baleinière et le coût d'achat de deux moteurs hors-bord. Toutefois, suite à la variance de réemploi des cash-flow, la durée excède cinq ans.

## Chapitre II: ETUDE TECHNIQUE

### A. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le territoire de Kiri est l'un des territoires du district de Maï-Ndombe dans la province de Bandundu. Il compte 121.604 habitants sur une superficie de 12.070 km<sup>2</sup> divisée en trois secteurs: Beronge, Lutoy et Penzwa. A l'intérieur dudit territoire y coulent des rivières très poissonneuses dont la Lokoro et la Lutoy avec ses nombreux affluents et ses deux lacs à Bobeke et Nkoletulu.

La population à vocation agricole vit au rythme de la saison sèche (mai et juillet ) et de la saison de pluie le reste de l'année. Ainsi elle s'adonne selon les saisons soit à la pêche soit aux autres activités (agriculture, élevage et artisanat).

L'évacuation des produits se fera par route et par voie fluviale. Le kilométrage à parcourir est le suivant pour les routes de desserte agricole entretenues par les villageois.

- NKOTO - BOKOLI ..... 54 Kms
- IREKO - BOKOLI..... 77 Kms
- BOOLE - KIRI .....150 Kms
- PENZWA - KIRI..... 52 Kms
- BOKOMU - KIRI..... 65 Kms

Le tronçon fluvial comprend:

- le réseau KIRI-INONGO-KINSHASA( par la rivière Lutoy )
- le réseau BOKOLI-INONGO-KINSHASA(par la rivière Lokoro).

### B.PRODUCTION

La production annuelle dans les trois secteurs se présente de la manière suivante:

- Poissons fumés: 450 tonnes à 800 tonnes (rivière Lokoro)
- Maïs : 800 tonnes à 14.000 tonnes
- Manioc : 15.000 tonnes à 20.000 tonnes.

Cette production est à son niveau le plus bas suite au découragement lié aux difficultés d'évacuation. Toutefois les statistiques d'huile de palme, riz, arachides, courges et œuvres d'art sont en cours de constitution.

### Chapitre III: EVALUATION ECONOMICO-FINANCIERE

#### Tableau 1:Tableau du chiffre d'affaire

| Libellé          | Quantité                | Prix Unitaire | Prix total par Voyage | Prix Total par an         |
|------------------|-------------------------|---------------|-----------------------|---------------------------|
| Paniers Poissons | 75tonnes<br>1500paniers | 400 \$US      | 30.000 \$US           | 60.000 \$US(x2 voyages)   |
| Sac de Manioc    | 75 tonnes<br>1250 sacs  | 150 \$US      | 11.250\$US            | 45.000\$us<br>(4 voyages) |
| Sac de Maïs      | 75 tonnes<br>750 sacs   |               |                       |                           |
| <b>TOTAL</b>     |                         |               | 41.250 \$us           | 105.000\$us               |

Tableau 2: Evaluation pour 5 ans ( Progression 10% l'an)

| Année             | 1           | 2           | 3           | 4           | 5           |
|-------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaire | 105.000\$us | 115.500\$us | 127.050\$us | 139.755\$us | 153.731\$us |

Tableau 3: Evaluation des Investissements à acquérir

#### 1° Equipement de production

- Coût de construction d'une baleinière..... 9.500 \$US
- Coût d'achat d'un moteur hors-bord ..... .. 7.200 \$US  
( 2 x 25 CV Yamaha) **16.700 \$US**

#### 2° Evaluation des fonds de roulement ( 1<sup>ier</sup> Voyage )

- Carburant ( 20 fûts de 200 L) : \$US 126 x 20 = 2.520 \$US
- Lubrifiants (2 fûts de 200 L): \$US 416 X 2 = 832 \$US
- 1.500 sacs neufs : \$US 1 X 1500 = 1.500 \$US
- Location d'un camion de 10 T: \$US 50 X 20 = 1000\$US
- Documents administratifs (forfaitaire): 200 \$US
- TOTAL : 7.852 \$US**

Tableau 4 : Frais du Personnel

| Libellé          | Frais par Voyage | Frais par An      |
|------------------|------------------|-------------------|
| - un armateur    | 200 \$US         | 1.200 \$US        |
| -un pointeur     | 150 \$US         | 900 \$US          |
| -un commandant   | 200 \$US         | 1.200 \$US        |
| -un mécanicien   | 150 \$US         | 900 \$US          |
| -quatre matelots | 400 \$US         | 2.400 \$US        |
| <b>TOTAL</b>     | <b>1.100 *US</b> | <b>6.600 \$US</b> |

Dotation aux amortissements

- Baleinières ( durée 5 ans ) : 9.500 \$US/5 = 1.900 \$US
  - Hors-bord ( durée 5 ans ) : 7.200 \$US/5 = 1.440 \$US
- TOTAL: 3.340 \$US**

Tableau 5: Amortissement d'Emprunts

Capital : 25.500 \$US Taux: 5% l'an c/s 25.500/5=5.100  
n=5 ans

| Période<br>Année | Capital<br>Initial | Amortissement |           |         | Capital<br>Futur |
|------------------|--------------------|---------------|-----------|---------|------------------|
|                  |                    | Intérêt       | Principal | Annuité |                  |
| 1                | 25.500             | 1.275         | 5.100     | 6.375   | 19.125           |
| 2                | 19.125             | 956           | 5.100     | 6.056   | 13.069           |
| 3                | 13.069             | 653           | 5.100     | 5.753   | 7.316            |
| 4                | 7.316              | 366           | 5.100     | 5.466   | 1.850            |
| 5                | 1.850              | 93            | 5.100     | 5.193   | -                |

Coût du Projet d'Investissement

- Coût de construction d'une baleinière : 9.500 \$US
- Moteur hors-bord ( 3.600 x 2 ) : 7.200 \$US

- Fonds de roulement : 7.852 \$US
  - Imprévus : 948 \$US
- TOTAL :25.500 \$US**

**Evaluation du Coût d'Investissement pour 5 ans en USD**

| Année          | 1      | 2      | 3      | 4      | 5      |
|----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Coût d'Invest. | 47.260 | 27.112 | 29.823 | 32.805 | 36.086 |

**Tableau 6: Compte d'Exploitation Prévisionnel**

| Année<br>Libellé   | 1       | 2       | 3       | 4       | 5       |
|--------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| C.A                | 105.000 | 115.000 | 127.000 | 139.000 | 153.731 |
| Coût d'Invest.     | 47.260  | 27.112  | 29.832  | 32.805  | 36.086  |
| Valeur Ajoutée     | 57.740  | 88.388  | 97.227  | 106.950 | 117.645 |
| Frais du Personnel | 6.600   | 7.260   | 7.986   | 8.785   | 9.664   |
| Amortiss           | 3.340   | 3.340   | 3.340   | 3.340   | 3.340   |
| Annuités           | 6.375   | 6.056   | 5.753   | 5.466   | 5.193   |
| Sous-Total         | 16.315  | 16.656  | 17.079  | 17.591  | 18.179  |
| Résultat-Net       | 41.425  | 71.732  | 80.148  | 89.359  | 99.448  |
| Cash-flow          | 44.765  | 75.072  | 83.488  | 92.699  | 102.788 |

## CONCLUSION

Nous avons une trésorerie suffisante pour nous permettre des nouveaux investissements ( les quatre projets annexes ), même si le prix des produits peut varier, nous avons une marge de manœuvre suffisante pour rembourser le crédit.

Donc le projet es viable.

## PROJETS ANNEXES

### Introduction

Notre souci majeur dans ces différents projets annexes est de rentabiliser le projet de construction d'une baleinière pour l'évacuation des produits locaux du territoire de Kiri, nous présentons ici, pour réemployer les cash-flow annuels générés lors du projet initial, les quatre annexes suivants:

- 1° PROJET D'ASSISTANCE EN PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE (PADN) ..... 70 %
- 2° PROJET DE DISTRIBUTION DES SEMENCES AMELIOREES (PDSA) ..... 10 %
- 3° PROJET D'ENTRETIEN DES ROUTES DE DESSERTE AGRICOLES (PERDA).....10%
- 4° PROJET DE CAISSE D'ASSISTANCE SANITAIRE (PCAS).....10%

L'objectif ultime est de faire bénéficier à la population cible ( paysan ) tous les avantages liés au projet initial.

### **EVOLUTION DES CASH-FLOW POUR 5 ANS EN USD**

| Année     | 1      | 2      | 3      | 4      | 5       |
|-----------|--------|--------|--------|--------|---------|
| Cash-flow | 44.765 | 52.551 | 83.483 | 92.699 | 102.788 |

### Répartition de cash-flow

| Année Projets | 1      | 2      | 3      | 4      | 5      |
|---------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| PAPN          | 31.334 | 52.551 | 58.441 | 64.889 | 71.951 |
| PDSA          | 4.447  | 7.507  | 8.249  | 9.270  | 10.279 |
| PERDA         | 4.477  | 7.507  | 8.349  | 9.270  | 10.279 |
| PCAS          | 4.477  | 7.507  | 8.349  | 9.270  | 10.279 |

### A) PROJET D'ASSISTANCE EN PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE (PAPN)

Ce projet consiste à créer quatre cantines où seront vendus les produits de première nécessité aux paysans. Elles seront installées respectivement à Kiri (chef-lieu de territoire de Kiri) et à Beronge, Ibamba et penzwa (chefs-lieux des Secteurs)-.

L'objectif est d'apporter les produits de première nécessité aux paysans à des prix hors concurrence, en vue de réduire leurs voyages et par ricochet leurs donner plus de temps à se consacrer à leurs travaux productifs.

### 1° Coût d'Installation

Tableau 1: Coût d'Installation à la première année

| COUT                | KIRI            | BERONGE         | IPANZA          | PENZWA          | TOTAL            |
|---------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| <b>1. Personnel</b> |                 |                 |                 |                 |                  |
| Gérant              | 840 \$          | 720 \$          | 720 \$          | 720 \$          | 3.000 \$         |
| Vendeur             | 600 \$          | 480 \$          | 480 \$          | 480 \$          | 2.040 \$         |
| Sentinelle          | 180 \$          | 120 \$          | 120 \$          | 120 \$          | 540 \$           |
| S/Total             | 1.620 \$        | 1.320 \$        | 1.320 \$        | 1.320 \$        | 5.580 \$         |
| 2.Immeuble          | 840 \$          | 1.000 \$        | 1.000 \$        | 1.000 \$        | 3.840 \$         |
| 3.Transport         | 1.256 \$        | 1.376 \$        | 1.316 \$        | 1.316 \$        | 5.264 \$         |
| <b>TOTAL</b>        | <b>3.716 \$</b> | <b>3.696 \$</b> | <b>3.636 \$</b> | <b>3.363 \$</b> | <b>14.684 \$</b> |

Capital à Investir: 16.650 \$US

Tableau 2 : Achats des marchandises

| Désignation  | Unité        | Quantité | Prix Total         |
|--------------|--------------|----------|--------------------|
| Savons       | Carton       | 260      | 3.020 \$           |
| Alimentaires | Sac (carton) | 176      | 2.020 \$           |
| Habillement  | Yards/ballot | 720 (36) | 4.260\$            |
| Mat de pêche | Carton       | 120      | 1.400\$            |
| Mat.agricole | Carton       | 16       | 2.256\$            |
| Divers       | Fût/carton   | 8 (56)   | 3.152\$            |
| <b>TOTAL</b> |              |          | <b>16.108 \$US</b> |

## PROJET N°4

### I. DEMANDEUR DU PROJET

Nom: CONGO CONCERN NETWORK

Siège: Avenue LOWA n°107

Commune de Kinshasa/ Kinshasa

République Démocratique du Congo

Responsable du projet:

Mr Franklin MPOTO IYANGO

Coordonnateur National

Mobil: 243 9989389

E-mail: mpoto\_iyango @ yahoo.fr

### II. DESCRIPTION DU PROJET

Nom: **PROJET DE CREATION D'UNE  
MUTUELLE DE SANTE**

Localisation du Projet : Le Projet sera exécuté dans la  
Ville de Kinshasa, Capitale de la RDC.

Promoteur du Projet: **Centre de Santé de la  
Province, Kinshasa-Lingwala.**

### II. PROBLEMATIQUE

La République Démocratique du Congo connaît un déclin économique qui s'est accéléré à partir de 1990 dont certaines tendances fondamentales sont les suivantes:

- la taille globale de l'économie est revenue à son niveau de 1958 alors que la population est passée de 15 millions d'habitants à plus de 45 millions en 1994.
- L'accroissement démographique s'est accélérée, passant d'environ 2,5 % à environ 3 % par an ;
- 18 millions de personnes vivent en milieu urbain, contre 3,4 millions au temps de l'indépendance.

Dans le domaine sanitaire, la santé a vu sa qualité de dégrader parce que de plus en plus mal financée. En effet, l'État ne finançait que 5 % des coûts récurrents aux secteurs de la Santé en 1986, et le solde était assuré par les Entreprises, les Consommateurs, les Bailleurs de fonds et les Ongs. Les Enfants des zones urbaines risquent davantage de naître et de demeurer avec des poids insuffisants, de souffrir des maladies nutritionnelles et de mourir jeunes.

La crise économique et financière a gravement réduit, depuis, la capacité de la population et des entreprises à assurer les soins de santé de base, et les programmes de santé financés de l'extérieur ont pratiquement cessé.

La situation de ce secteur est de plus catastrophique:

- infrastructures et matériels médico-sanitaires détruits dans bon nombre de formations médicales du fait de la guerre, de vétusté ou des pillages.
- Inaccessibilité des soins de santé pour la majorité de la population du fait de l'effritement de son pouvoir d'achat;
- Malnutrition et sous alimentation de la population. Réapparition et extension des maladies endémiques ( diarrhée, choléra, méningite, VIH, bilharzioses, tuberculose, maladies respiratoires ).

C'est pourquoi en vue de soulager la misère de la population en général et d'alléger les frais de santé en particulier, notre ONG propose ce projet de création d'une mutuelle de santé.

Ce projet couvre à long terme tous les services liés à un centre de santé:

- Génico-obstrétrique;
- Pédiatrie;
- Médecine interne;
- Chirurgie;
- Laboratoire;
- Radiologie;

Toutefois, vue la fragilité du couple "Mère et enfant", ce projet s'appesantira d'abord sur le service de Gynico-obstétrique.

#### IV. GROUPE CIBLE

Ce projet couvrira dans un premier temps un échantillon de 200 femmes en âge de procréer comme affiliée à la Mutuelle . Ces affiliées verseront une cotisation mensuelle ou hebdomadaire durant neuf mois, représentant 50 % des frais de maternité ( accouchement normal ou avec césarienne ) et le reste ( 50 % ) sera supporté par la Mutuelle.

Toutefois, l'échantillon sera revu à la hausse, pour atteindre le nombre cible des affiliés durant cinq ans d'activité.

#### V. DUREE DE VIE DU PROJET

Ce projet a une durée de 5 ans renouvelables.

#### VI. OBJECTIFS

- Améliorer les conditions sanitaires de la population congolaise en général et les gagnés-petits en particulier;
- Favoriser l'accès d'une plus grande partie de la population au service de santé;

- Fournir de médicaments essentiels et matériels médico-sanitaires au Centre de Santé pilote retenu pour la Mutuelle.

#### VII. ETUDES TECHNIQUES

##### 1° **Partenariat**

Ce partenariat sera signé par trois composantes:

- Le Centre de santé**: Il va recevoir les affiliés de la Mutuelle dans le domaine sanitaire retenus ensemble avec la mutuelle ( dans un premier temps l'accouchement). Ainsi, il recevra en contrepartie des soins administrés à nos affiliés, les frais y afférents en nature ou en espèce selon les arrangements particuliers avec la mutuelle.
  - Le Groupe Cible** : il comprend les femmes en âge de procréer, l'affiliation au sein de la mutuelle va se matérialiser par l'achat d'une fiche d'adhésion ( qui donne droit à un carte de membre), le dépôt de deux photos passeport et du versement mensuel ou hebdomadaire de la cotisation de membre ( qui sera sanctionné par une quittance).
  - La Mutuelle**: Elle a deux missions essentielles: la sensibilisation et la détermination du cadre juridique.
- Les activités de la sensibilisation comprennent:

- Le recrutement et la formation de l'équipe de sensibilisation;
- La descente sur terrain de l'équipe de sensibilisation;
- La vulgarisation des contrats d'adhésion auprès du groupe cible;
- L'accueil des membres à la mutuelle;
  
- L'organisation du cadre juridique comprend les activités suivantes:
  - La conception et la signature du contrat d'adhésion qui lie les affiliés à la mutuelle;
  - La conception et la signature du contrat de partenariat qui lie la mutuelle au centre de santé;
  - La détermination de l'organigramme de la mutuelle:
    - Bureau d'Encadrement
    - Bureau d'Inspection
    - Bureau de Coordination

## VII. ETUDES ECONOMICO - FINANCIERES

Ce projet débute avec un échantillon initial de 200 membres ( femmes ) et expérimente les services de Gynico- obstétrique.

- a) Accouchement:**
- Frais à supporter pour trois jours d'hospitalisation:
    - Fiches de consultation prénatale (CPN) : 2.5\$US
    - Surveillance infirmière : 5\$
    - Hôtellerie : 6\$
    - Nourriture : 7.5\$
    - Acte médical : 25\$
    - Acte infirmier : 2.5\$
- TOTAL : **50 \$ US**
- Cas des jumeaux : **65 \$US**
- 
- b) Accouchement avec intervention chirurgicale (césarienne : hospitalisation 5 jours max )**
- Fiche de CPN : 2.5 \$
  - Acte opératoire : 40 \$
  - Acte anesthésique : 16 \$
  - Matériel : 32 \$
  - FFF : 16 \$
  - Surveillance médicale : 16\$
  - Surveillance infirmière : 8\$
  - Hôtellerie : 10 \$
  - Nourriture : 12\$
  - Acte infirmier : 6\$
  - Acte médical : 6\$
- TOTAL : **165 \$US**

c) Préviation

$$120 \times 13\$ = \underline{1.560\$US}$$

Frais accouchement normal

par membre

Tarif: 165\$ pour 9 mois de grossesse

Par mois:  $50\$/9=6\ \$$

Hebdo :  $6\$/4=1.5\ \$$

Cas Césarienne

Tarif: 50\$

$165/9 = 19\ \$$

$19/4 = 5\ \$$

La moyenne de ces deux frais par membre

Par mois :  $\frac{5 + 1.5}{2} = 4\ \$$

$\frac{19 + 6}{2} = 13\ \$$

Pour intégrer la dimension sociale de la mutuelle de santé , ( alléger les frais de santé surtout pour les gagne-petits), nous proposons une prise en charge par la mutuelle de 50% des frais pour chaque membre et 50% sont à la charge de nos affiliés qu'ils paieront comme cotisation mensuelle ou hebdomadaire.

Ainsi, le projet consiste entre autre de rechercher les sources de financement de 50% de ces frais de santé et une garantie de 6 mois des frais globaux de tout l'échantillon.

Pour un échantillon de 200 membres et en supposant que 60 % des affiliés accouchent durant une même période, les fonds à décaisser sont:

Pour suppléer aux rigidités dues à la sensibilisation et à la culture généralement répandue selon laquelle il est difficile de déclarer publiquement une grossesse d'un trimestre, nous sollicitons:

- une garantie de 6 mois : 9.360\$
- frais d'installation : 400\$
- les imprévus : 240 \$

**TOTAL : 10.000 \$US**

**VIII. CONCLUSION**

De ce qui précède, le projet est à caractère social, donc il ne nécessite pas de calcul de rentabilité. Il entre dans la droite ligne d'alléger les coûts des frais de santé et par ricochet accroître l'accès aux soins de santé par une majorité de la population surtout le couple " Mère et enfant".

Notre intention est de couvrir tous les domaines de soins de santé. Toutefois, pour besoin de réalisme, nous commençons par ce groupe vulnérable . Dans ce même ordre d'idée, nous inscrivons dans les activités liées à la maternité: les campagnes sur la naissance désirable, la consultation préscolaire, la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles.

## PROJET N°5

### I.DEMANDEUR DU PROJET

Nom: CONGO CONCERN NETWORK

Siège: Avenue LOWA n°107

Commune de Kinshasa/ Kinshasa

République Démocratique du Congo

Responsable du projet:

Mr Franklin MPOTO IYANGO

Coordonnateur National

Mobil: 243 9989389

E-mail: mpoto\_iyango @ yahoo.fr

### II. DESCRIPTION DU PROJET

Nom: **PROJET DE VULGARISATION DES  
SEMENCES AMELIOREES : F 100**

Localisation du Projet : Le Projet sera exécuté dans les Plateaux de BATEKE à 65 kms de Kinshasa, Capitale de la RDC.

Promoteur du Projet: **COMMUNAUTE MAI-NDOMBE ET PLATEAUX, COMAPLA-ongd.**

### III. PROBLEMATIQUE

La promotion des activités agricoles demeure l'une des préoccupations du Gouvernement en vue d'atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire en RDC.

Aussi la culture du manioc fournit à la population de ces deux districts la chikwange et le fufu, aliments de base dans cette contrée.

Cependant, quoique les activités agricoles y occupent une place de choix au sein de cette population, cette dernière recourt aux matériels, techniques archaïques qui portent atteinte à la productivité agricole. Cette situation est due surtout à l'absence des services de vulgarisation agricole et d'appui en intrants agricoles aux paysans depuis des décennies.

Cet archaïsme s'illustre notamment dans la culture du manioc, par le recours aux boutures traditionnelles délaissées dans les autres coins du pays et dont la récolte intervient au moins après 18 mois de semis avec un faible rendement.

Cet état de chose entrave le bon déroulement des activités agricoles et cause parfois de pénurie eu égard à la dimension des arbres à abattre en pleine forêt équatoriale.

Pour résoudre cet épineux problème, le Comité Directeur de la COMAPLA-ONGD, en collaboration avec CONGO CONCERN NETWORK-ONGD, initie ce projet de multiplication et de diffusion de la bouture F100 et d'appui en outils agricoles dans lesdits districts.

### IV. PROJET

#### IV. 1. Action envisagée

La Comapla-Ongd, encadré par le CCN-ONGD comme Bureau -Conseil, dispose de 25 Ha, répartis comme suit: un terrain de 10 Ha au Plateau de Bateke ( village TALANGAI), de 5 Ha dans la cité de Kiri, 5 Ha dans la cité d'Oshwe, 5 Ha au Km22 de la cité d'Inongo et 5 Ha dans la cité de kutu et d'un tracteur FIAT avec 5 pelles.

Toutefois, 2 Ha dans la cité de Kiri sont affectées au champ expérimental de pomme de terre et de soja pour leur multiplication et diffusion aux paysans.

Fort de cette expérience, nous comptons exploiter une superficie globale de 20 Ha, dont 5 Ha au Plateau de Bateke, pour y cultiver du manioc.

Aussi voulons-nous expérimenter, cette fois, la variété améliorée du manioc, en l'occurrence la bouture F100, pour leur multiplication et diffusion auprès des paysans de notre rayon d'action.

En partenariat avec le Diocèse d'Inongo, nous souhaitons disposer de cette variété (F100) à Kinshasa pour les évacuer dans les différents sites retenus par voie fluviale à bord des bateaux du Diocèse.

A la récolte, nous nous engageons à retourner au Ministère de l'agriculture, le double de la quantité de semences reçues, conformément au protocole d'accords.

## VII. 2. OBJECTIFS

- accroître la productivité du manioc, aliment de base au Mai-Ndombe et Plateaux;
- réduire le cycle végétatif du manioc de 18 mois à 10 mois;
- distribuer la variété améliorée de la culture du manioc (F100) et des outils agricoles aux paysans.

## IV.3. PLAN DE GESTION DU PROJET

### **A) Contribution locale**

- Terrains de 25 Ha : 2.500 \$US
  - Tracteur FIAT : 3.500 \$US
  - Transport & stockage : 1.200 \$US
  - Paiement main-d'œuvre : 3.800 \$US
- 11.000 \$US**

### **B) Appui sollicité :**

- Bouture F100 sur une superficie de 20 Ha: 4000 \$US
- Formation des animateurs locaux : 1000\$US
- Outils agricoles : 1300\$US
  - Machettes (200)
  - Houes (200)
  - Haches (100)
  - Limes (200)
- Imprévus (10%) : 630\$US

**c) Coût total du Projet : a + b : 17.930\$US**

Fait à Kinshasa, le 29 mars 2002

## **PROJET MAITRISE**

### **L'ANALYSE DE LA PAUVRETE DANS LES MENAGES DE KINSHASA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**PAR  
Franklin MPOTO IYANGO  
(Economiste)**

#### **I. INTRODUCTION**

La pauvreté demeure l'un des phénomènes complexes qui varie selon les lieux et les temps, surtout qu'il n'existe, à l'heure actuelle, ni concept universel ni théorie cohérente en la matière. Et pourtant, tant sur le plan mondial que national, la sous-alimentation, la malnutrition, la précarité des conditions sanitaires, la faible participation dans le système productif, ... traduisent l'ampleur de ce phénomène.

Cette situation de pauvreté, définie comme un état d'insuffisance de bien-être qui se traduit par l'incapacité pour une personne morale ou physique de mener une existence ou atteindre des performances viables, interpelle chercheurs et décideurs politiques en vue de l'identification des pauvres pour

l'élaboration d'une politique visant sinon l'éradication de la pauvreté, tout au moins son atténuation.

L'intérêt de cette note réside dans le fait qu'elle se fixe les objectifs suivants:

- mesurer la pauvreté par l'indice de GREER et THORBECKE;
- décrire le profil des pauvres;
- expliquer la pauvreté en fonction des facteurs socio-économiques tels que le nombre des personnes prises en charge, l'inflation et le niveau d'instruction du chef de ménage et les classer par leur niveau d'importance;
- faire quelques propositions critiques sur la méthodologie et les facteurs explicatifs de la pauvreté dans la ville de Kinshasa;
- faire quelques propositions critiques sur les mesures d'éradication de la pauvreté dans la ville de Kinshasa.

La présente étude analyse la pauvreté à un niveau plus réduit, celui des ménages de Kinshasa sur base d'un échantillon de 25 ménages de la Commune de Kalamu. Pour y parvenir, un questionnaire a été distribué à chaque chef de ménage enquêté en vue de le remplir, puis est venue la collecte desdits questionnaires qui nous a permis de dresser le tableau de sortie de l'enquête. Ce tableau nous sert d'outil

d'analyse pour déterminer la ligne de pauvreté, de décrire le profil des pauvres et les facteurs explicatifs retenus et l'ensemble de ces facteurs dans l'explication en vue d'infirmier ou de confirmer le choix théorique effectué.

Enfin notre étude porte sur la perception de la pauvreté dans les ménages de Kinshasa et se fonde sur le tableau de sortie de l'enquête, effectué en janvier 1998. Ainsi, outre cette introduction et la conclusion, elle comprend deux points principaux, à savoir, la littérature et la modélisation.

## **II. LITTERATURE**

Bien que d'actualité, les études sur la pauvreté dans notre pays, sont peu nombreuses lorsqu'on les compare à l'ampleur du problème. Toutefois, il existe à nos jours une poignée de chercheurs interpellés par la gravité du problème, qui s'emploie à proposer une démarche méthodologique, théorique et des résultats empiriques, en vue de cerner ce phénomène.

Sans être exhaustif, nous retenons parmi ces pionniers:

- HOUYOUX, J: Budgets ménagers, nutrition et mode de vie à Kinshasa, PUZ, Kinshasa, 1973.
- KALONJI NTALAJA: "La pauvreté dans les quartiers périphériques de Kinshasa", in analyses sociales n°3, mai-juin, 1984.
- Idem: " The market survey of urban workers", Kinshasa, IRES, March, 1982.
- Ibidem : "Ajustement structurel ou développement des capacités humaines", in notes de conjoncture n°28, octobre 1996.
- Banque Mondiale: Rapport sur le développement : pauvreté, Washington, D.C., 1990.
- KALONJI NT. et KASHOBA NG.: " la pauvreté dans la ville de Kinshasa: y a -t-il encore des cadres", in notes de conjoncture n°13, avril 1994.
- MUSUSA UL. et NTANGOMA KUSH.: " crise et ajustement des ménages Kinois: 1975-1993", in notes de conjoncture n°13, avril 1994.
- MUSUSA ULI.: " pauvreté dans le monde: de la pénurie de biens et services à la pénurie des capacités", in notes de conjoncture n°28, octobre 1996.

L'analyse de cette revue documentaire révèle que la conception de la pauvreté varie dans le temps et l'espace. Ainsi les critères de démarcation entre pauvres et non pauvres reflètent souvent des priorités et des conceptions normatives physiques ou morales.

Si avant le années 1985, les critères de démarcation étaient pour la plupart économique-financiers ( demande solvable, investissement, PIB par tête d'habitant, ...) sous la houlette de la Banque Mondiale et du FMI, depuis lors, l'attention semble porter sur l'optique des capacités humaines ( santé, alimentation, éducation, environnement, ...).

De ce point de vue, la pauvreté est perçue comme l'incapacité à accéder à certains biens jugés indispensables pour la survie du ménage ou toute autre communauté.

Suivant cette approche, plusieurs grandeurs peuvent être utilisées pour mesurer les seuils de pauvreté dont les plus usités sont:

- la consommation calorique ( Houyoux et Kalonji : 2960 calories par personne);
- le niveau de revenu ( Banque Mondiale : 1 \$US);
- la structure de dépenses ( Mususa, Ntangoma, Kalonji et Kashoba: plus de 60 % des dépenses alimentaires);
- indicateur de pénurie de capacité (PNUD).

Parmi les facteurs explicatifs de cette pauvreté, les chercheurs ci-dessus retiennent pour la pauvreté primaire: la catégorie socio-professionnelle, le niveau d'instruction, taille du ménage et besoin alimentaire,

alors que pour la pauvreté fonctionnelle: la mauvaise gouvernance.

De ce qui précède, il sied de féliciter cet effort pour rationaliser la démarche méthodologique et théorique et surtout souligner la pertinence des résultats empiriques obtenus, qui nous permet aujourd'hui de percevoir la pauvreté sur les ménages de Kinshasa avec plus d'aisance qu'autrefois.

Toutefois, nous pouvons formuler les critiques suivantes à l'égard de :

- la consommation calorique qui privilégie surtout les seuls besoins alimentaires au détriment des ressources nécessaires à satisfaire tous les besoins.
- Le niveau de revenu par la Banque Mondiale est arbitraire lorsqu'on sait que le pouvoir d'achat d'un dollar n'est pas homogène dans tous les pays.
- La structure de dépenses n'appréhende que les symptômes de la pauvreté rendant difficile la construction d'une politique durable d'éradication de la pauvreté.

### **III. MODELISATION**

Fort des acquis du point précédent, notre démarche théorique a privilégié comme instrument de mesure:

- le niveau du revenu à travers le gap de pauvreté soit la différence entre revenu mensuel minimum et le revenu mensuel actuel;
- l'indice de GREER et THORBECKE pour prendre en compte à la fois les contenus statistiques et éthique de notre échantillon;
- facteurs socio-économiques tant quantitatifs que qualitatifs pour expliquer le gap de pauvreté.

#### **3.1. SPECIFICATION**

Notre modèle soutient qu'un ménage est pauvre tant que son revenu mensuel actuel ( $Y_i, a$ ) est inférieur à son revenu mensuel minimum ( $Y_i, \min$ ). Ainsi le niveau de pauvreté ( $g_i > 0$ ) ou de non pauvreté ( $g_i < 0$ ) est rendu par le seuil de pauvreté ( $g_i = Y_i, \min - Y_i, a$ ). D'où pour expliquer la pauvreté dans les ménages de Kinshasa ( $g_i$ ), notre modèle retient comme facteurs socio-économiques explicatifs: le nombre des personnes prises en charge ( $PC$ ), l'inflation ( $I$ ) et le niveau d'instruction du chef de ménage ( $N.I$ ).

#### **A. SPECIFICATION MATHÉMATIQUE**

$\forall \forall$

Formellement, on a:

$$g_t = a_0 + a_1 PC_t + a_2 I_t + a_3 N.I_t + U_t \quad (1)$$

cette équation (1) peut s'écrire :

$$g_t - g_{t-1} = \hat{a}_0 + \hat{a}_1(PC_t - PC_{t-1}) + \hat{a}_2(I_t - I_{t-1}) + \hat{a}_3(N.I_t - N.I_{t-1}) + \hat{u} \quad (2)$$

cette équation (2) peut s'écrire :

$$\ln(g_t - g_{t-1}) = a''_0 + a''_1 \ln(PC_t - PC_{t-1}) + a''_2 \ln(I_t - I_{t-1}) + a''_3 \ln(N.I_t - N.I_{t-1}) + \ddot{u} \quad (2')$$

enfin l'équation (2') peut s'écrire :

$$| G_t = \alpha_0 + \alpha_1 PC_t + \alpha_2 I_t + \alpha_3 N.I_t + u \quad (3)$$

où  $a_0, a'_0, a''_0, \alpha_0$ : niveau autonome de  $PC_t, I_t$  et  $N.I_t$  indépendant à  $G_t$

$a_1, a_2, a_3, a'_1, a'_2, a'_3$ : pente de la regression

$a''_1, a''_2, a''_3, \alpha_1, \alpha_2, \alpha_3$ : Elasticités de  $G_t$  par rapport à  $PC_t, I_t, N.I_t$

| : opérateur

## B. SPECIFICATION ECONOMIQUE

$\alpha_0 > 0$

$\alpha_1 > 0$  : le niveau de pauvreté et le nombre des personnes prises en charge varient dans le même sens

$\alpha_2 > 0$  : le niveau de pauvreté et l'inflation varient dans le même sens

$\alpha_3 < 0$  : le niveau de pauvreté varie dans le sens contraire à celui de l'instruction du chef de ménage.

## C. SPECIFICATION STATISTIQUE

Posons  $Y = G_t; X = PC, I, NI; \Downarrow = \Downarrow_i$

1°  $Y = X\Downarrow + u$  : linéarité

2°  $E(u) = 0$  : nullité de centralité

3°  $E(u_i, u_j) = \sigma^2 \forall i=j$  : présence d'homoscedasticité

4°  $E(u_i, u_j) = 0 \forall i \neq j$  : absence d'autocorrelation des erreurs

5°  $E(Y/u) = E(X/u) = 0$  : erreur dans l'équation

6°  $E(X_i, X_j) = 0 \forall i \neq j$  : Absence de multicollinéarité

7°  $E(X^2) = \sigma^2 X$  : variance finie

8°  $\text{Rang } X \geq K$  : condition de rang

9°  $U \Rightarrow \text{NID}(0, \sigma^2 X)$  : distribution normale des erreurs

### 3.2. Tableau des données (en annexe)

### 3.3 Résultats

$$G = \alpha_0 + \alpha_1 PC + \alpha_2 I + \alpha_3 NI$$

$$= - 199.0107 - 5.1912 PC + 71.4062 I + 29.5638 NI$$

$$(61.2691) \quad (4.7128) \quad (22.1417) \quad (20.1316)$$

$$R^2 = 0.47 \quad N = 25 \quad F = 6.268 \quad D.W. = 2.098$$

$$\overline{R^2} = 0.397 \quad ESS = 55634.98867$$

$$\overline{\sigma^2} = -0.049$$

### 3.4. INFERENCE

#### a. Inférence Paramétrique

Test de signification

1°  $\alpha_0$  Ho :  $\alpha_0 = 0$ : tc = 61.2691 > 2 Rejet Ho: le niveau des variables explicatives indépendant de Gt est significativement différent de zéro  
H<sub>1</sub>:  $\alpha_0 \neq 0$ .

2°  $\alpha_1$  Ho:  $\alpha_1 = 0$ : tc= 4.7128 > 2 Rejet Ho: le nombre des personnes prises en charge est un facteur socio-économique significatif dans l'explication du niveau de pauvreté.  
H<sub>1</sub>:  $\alpha_1 \neq 0$ :

3°  $\alpha_2$  Ho:  $\alpha_2 = 0$ : tc=22.1417 > 2 Rejet Ho: l'inflation est un facteur économique significatif dans l'explication de la pauvreté.  
H<sub>1</sub>:  $\alpha_2 \neq 0$ :

4°  $\alpha_3$  Ho:  $\alpha_3 = 0$  : tc = 20.1316 > 2 Rejet Ho: le niveau d'instruction du chef de ménage est un facteur socio-économique significatif dans l'explication de la pauvreté.  
H<sub>1</sub>:  $\alpha_3 \neq 0$

#### Test de sens de variation

1°  $\alpha_0$  Ho :  $\alpha_0 = 0$ : tc = 61.2691 > 2 Rejet Ho. Toute variation exogène au modèle, varie dans le même sens que le niveau de pauvreté.

H<sub>1</sub>:  $\alpha_0 \neq 0$ .

2°  $\alpha_1$  Ho:  $\alpha_1 = 0$ : tc= 4.7128 > 2 Rejet Ho: le nombre des personnes prises en charge varie dans le même sens que le niveau de pauvreté.

H<sub>1</sub>:  $\alpha_1 \neq 0$ :

3°  $\alpha_2$  Ho:  $\alpha_2 = 0$ : tc=22.1417 > 2 Rejet Ho: l'inflation est un facteur économique varie dans le même sens que le niveau de pauvreté.

H<sub>1</sub>:  $\alpha_2 \neq 0$ :

4°  $\alpha_3$  Ho:  $\alpha_3 = 0$  : tc = 20.1316 > 2 Rejet Ho: le niveau d'instruction du chef de ménage varie dans le même sens que le niveau de pauvreté.

H<sub>1</sub>:  $\alpha_3 \neq 0$

## **B; INFERENCE Non Paramétrique**

### **-Coefficient de détermination**

$$R^2 = 0.47 \text{ et } \bar{R}^2 = 0.397$$

Les facteurs socio-économiques retenus dans le modèle: le nombre des personnes prises en charge (PC), l'inflation (I) et le niveau d'instruction du chef de ménage (NI) expliquent le niveau de pauvreté à 40 %, alors que les autres facteurs exogènes au modèle expliquent à 60 %.

### **-Statistique de Fisher F**

$$H_0 : \alpha_0 = \alpha_1 = \alpha_2 = \alpha_3 = 0$$

$$H_1 : \alpha_0 = \alpha_1 = \alpha_2 = \alpha_3 \neq 0$$

$$F_c = 6.268 > 2 \text{ Rejet de } H_0$$

Tous les facteurs socio-économiques du modèle pris en ensemble expliquent significativement le niveau de pauvreté.

## **3.5 DIAGNOSTIC**

### **1° LA LINEARITE**

$$G = \alpha_0 + \alpha_1 PC + \alpha_2 I + \alpha_3 NI + U$$

$\bar{R}^2 = 0.397$  indique une dépendance linéaire entre variables explicatives et variable expliquée.

$F = 6.268$  Toutes les variables prises ensemble expliquent significativement le niveau de pauvreté. D'où l'hypothèse de linéarité est respectée.

### **2° HYPOTHESE D'AUTOCORRELATION DES ERREURS**

$$E(U_i, U_j) = 0 \quad \forall i \neq j$$

$$D.W = 2.098$$

Après correction des données, l'hypothèse d'absence d'autocorrelation est respectée.

### **3° HYPOTHESE DE MULTICOLLINEARITE**

$$Cov = (42.7139; -5.4629; 14.0156)$$

$$\bar{R}^2 = 0.47 \quad r = 0.69 \quad r_{ij} < \sqrt{\bar{R}^2}$$

Par le test de Klein, il y a présence de multicollinéarité tolérable.

## **IV. CONCLUSION**

Il ressort de cette analyse sur la pauvreté des ménages dans la ville de Kinshasa sur base de notre échantillon que:

1. L'indice de pauvreté de GREER et THORBECKE est de 0.0001.

2. L'unique ménage pauvre observé est dirigé par un homme marié de niveau secondaire, fonctionnaire de profession, ayant en charge 3 personnes et dont le revenu mensuel minimum est évalué à 400 \$US contre un revenu mensuel de 380 \$US.
3. Au regard de la faiblesse de l'indice de pauvreté (0.0001), nous pouvons soutenir que notre modèle a estimé le niveau de non pauvreté comme fonction de trois facteurs explicatifs retenus, c'est qui nous permet de tirer les conclusions suivantes:
  - le niveau de non pauvreté est fonction inverse du nombre des personnes prises en charge, ce qui confirme notre spécification;
  - le niveau de non pauvreté est fonction croissante du niveau d'instruction du chef de ménage, ce qui confirme notre spécification;
  - le facteur inflation varie dans le même sens que le niveau de non pauvreté, ce qui contredit notre spécification.

De ce qui précède, nous pouvons retenir ces trois facteurs explicatifs comme pertinents dans l'explication du niveau de pauvreté dans la ville de Kinshasa.

4. Comme l'on peut le remarquer, notre méthodologie est tributaire de la ligne de pauvreté subjective, ce qui fait que nos résultats reflètent ce caractère subjectif.

Aussi l'idéal serait de retenir un large éventail des facteurs explicatifs pour prendre en compte les plus d'aspiration.

4. Au regard des résultats ci-dessus, pour améliorer le niveau de non pauvreté, il s'avère indispensable de prendre les mesures suivantes:
  - Dans le cadre du nombre des personnes prises en charge, il faudrait promouvoir le programme de naissances désirables;
  - Pour lutter contre l'inflation: il faudrait: rétablir les équilibres fondamentaux, promouvoir des activités productives.
  - Dans le cadre du niveau d'instruction du chef de ménage, il faudrait: assurer la gratuité de l'enseignement fondamental et améliorer la qualité de l'enseignement.

## ANNEXE

| <b>N</b> | <b>G</b> | <b>PC</b> | <b>I</b> | <b>NI</b> |
|----------|----------|-----------|----------|-----------|
| 1        | -30      | 6         | 2        | 2         |
| 2        | 0        | 2         | 2        | 2         |
| 3        | -20      | 8         | 1        | 3         |
| 4        | 20       | 3         | 3        | 2         |
| 5        | 0        | 5         | 2        | 2         |
| 6        | -50      | 2         | 2        | 3         |
| 7        | -50      | 10        | 2        | 3         |
| 8        | -100     | 6         | 2        | 2         |
| 9        | -70      | 5         | 2        | 2         |
| 10       | -100     | 4         | 1        | 3         |
| 11       | -100     | 5         | 2        | 2         |
| 12       | -250     | 6         | 1        | 2         |
| 13       | -20      | 6         | 2        | 3         |
| 14       | -200     | 11        | 1        | 2         |
| 15       | -150     | 8         | 2        | 2         |
| 16       | -50      | 5         | 2        | 3         |
| 17       | -200     | 9         | 1        | 3         |
| 18       | -100     | 7         | 2        | 2         |
| 19       | -100     | 5         | 2        | 2         |
| 20       | -100     | 3         | 2        | 2         |
| 21       | -100     | 7         | 2        | 3         |
| 22       | -100     | 8         | 2        | 2         |
| 23       | -100     | 9         | 2        | 3         |
| 24       | -20      | 5         | 2        | 1         |
| 25       | 0        | 7         | 2        | 2         |